

ÉDITIONS GALAAD

Inquisitiô

(Le message des trois anges), tome V

Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique
corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu

(Version revue et complétée – réédition)

**Livret 11 : Découvrez les Églises qui pratiquent les
œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par
leurs baptêmes sataniques (*version complétée*)**

*1^{re} édition collector : l'Amour des Cieux
pour le salut du peuple chrétien*

IMPORTANT :

Livre gratuit ne peut être vendu.

Kenny Ronald MARGUERITE

Table des matières

° 1 - Présentation des livrets.....	6
- 1.1. Contenu des livrets :.....	11
° Les bases destinées à permettre à la pluie de l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu.....	14
° 2 - Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques.....	15
° 3 - Une lumière pour l'avenir.....	46
° 4 - Présentation du livre "Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV. La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie".....	63

Remerciements à mon amie Mme Nicole MARIE-LOUISE

Avant de vous parler d'elle, j'aimerais vous inviter à faire un arrêt afin de vous présenter une réalité qui est directement liée au texte de [*Romains 13 verset 7*].

Ce texte nous invite, entre autres, à rendre l'honneur à qui il doit revenir. Sur la base de ce texte, je m'en vais vous parler de mon amie Nicole, et pour ce faire, je vous dirais qu'elle a collaboré à tous mes livres, dont celui-ci, en donnant une forme à mes mots et en magnifiant mes idées sans les altérer.

C'est elle qui donne un sens à mes idées et parvient à retranscrire fidèlement ma pensée en lui donnant un ton plus léger.

Pourtant, elle a œuvré, et œuvre encore, tout en sachant que ces livres seront offerts gratuitement au format numérique.

L'aide précieuse qu'elle m'apporte n'est donc pas intéressée, car elle agit uniquement par amour de Dieu, par passion pour l'écriture et pour me soutenir.

En retour, pour tout ce temps accordé gracieusement, je vous demande de la porter, ainsi que sa famille dans la prière et que votre bénédiction leur soit accordée, au nom puissant de Jésus-Christ notre Seigneur et maître.

Dédicace à mon frère M. Terry LIONEL

Mon frère bien-aimé, selon les liens du sang et en Christ, je veux que tu saches que dans tes rêves et dans les miens, l'Esprit de Dieu m'a montré ta destinée.

Elle est grande, car tu es appelé à devenir l'un des plus puissants serviteurs de Dieu, de cette génération, un prophète de l'Éternel !

Pendant longtemps, des entraves t'ont retenu, cherchant à te cantonner à un état de chenille spirituelle prisonnière dans son cocon, et se matérialisaient par des liens tissés autour de toi, par des doctrines d'hommes iniques que ta religion t'avait inculquées et présentées comme étant la « *vérité* ».

Mais l'Esprit de Dieu t'a donné, en Jésus-Christ, de les briser pour devenir ce papillon édénique, destiné à prendre son envol.

Terry, sache que je t'aime infiniment !

Puisse ce livre contribuer à t'aider à être ce serviteur de Dieu, accompli et guidé en toutes choses par le Saint-Esprit, que notre Seigneur et maître Jésus-Christ, te destine à devenir.

ÉDITIONS GALAAD



*La culture est le levier permettant
aux Hommes de prétendre à
l'excellence.
Ne la négligeons pas.*

(De plume et d'action)

Copyright © 2023 ÉDITIONS GALAAD
Californie 97232 Le LAMENTIN (MARTINIQUE)
<http://kenny-ronald-marguerite.com>

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits
et responsable du contenu de ce livre.

1 Présentation des livrets

Pour introduire ce livre, je vous dirais que dans ces pages, se trouve une bonne nouvelle et je suis chargé de vous l'annoncer.

Eh oui ! Néanmoins, à l'instar des pièces qui ont deux faces, j'ai aussi une nouvelle moins bonne pour vous, car elle va ébranler toutes vos certitudes. Qu'en est-il ?

Soyez-rassuré, il ne s'agit ni plus, ni moins, que de nouvelles connaissances bibliques, auxquelles j'ai eu accès et que je veux partager. N'y voyez là, rien d'orgueilleux. Vous comprendrez, à la lecture de ce qui suit ! Pour amorcer la chose, je vous pose ces quelques questions :

Avez-vous la capacité de voir des événements avant qu'ils n'arrivent et œuvrez-vous en vue de les canaliser pour le bien ?

Avez-vous la capacité de dominer un démoniaque qui est habité d'une légion de démons ?

Avez-vous, sans avoir étudié, acquis la capacité de parler une nouvelle langue ? Etc.

Ces questions ont pour but de démontrer que les dons spirituels que le Saint Esprit donne, sont toujours accessibles de nos jours, même s'ils nous semblent extraordinaires !

Ces propos, pour certains, pourraient être assimilés à ceux d'un « *illuminé* », chérissant les arguties. Il n'en est rien ! Si vous poursuivez cette lecture, vous vous rendrez compte.

Pendant, comme je l'ai précisé précédemment, cette bonne nouvelle s'accompagne d'une mauvaise car pour obtenir ces dons, il nous faut renier bien des bases inculquées par nos religions respectives.

Prenons l'exemple de la religion que je connais le mieux, celle des adventistes du septième jour.

Ce livre est, Bible en mains, un véritable raz-de-marée qui vient s'abattre sur les fondations de votre foi, car il est avant tout destiné à la réforme de cette religion.

Pour poursuivre, je vous dirais que le scellement du peuple de Dieu par le Saint-Esprit, est au centre de la prédication de toutes les religions chrétiennes, et même ce concept est la colonne vertébrale de la religion adventiste du septième jour.

Pourtant, bien que ce concept soit maîtrisé, car tous savent que c'est l'Esprit de Dieu qui est habilité à cette œuvre et qui donne aussi des dons spirituels, a contrario, il n'en est pas de même de la réalité de ce scellement. *Quelle en est la répercussion ?*

En ce siècle, malheureusement, peu de personnes sont dans le cas de figure de Corneille et de sa famille [Actes 10], pour recevoir, à l'instar des disciples du Christ, l'onction du Saint-Esprit. Il est nécessaire, à ce stade, d'explicitier mes propos.

Je ne fais point allusion aux personnes qui, au sein du peuple de Dieu, maîtrisent plusieurs langues, après avoir étudié pour cela mais à celles qui reçoivent ce don du Saint-Esprit et s'expriment dans de nouvelles langues inconnues, jusqu'alors [Actes 2 versets 1-18] ou en prophétisant, comme il est écrit dans [Actes 19 versets 1-7].

Je ne fais pas non plus allusion à ceux qui disent avoir le don de chasser les démons, mais qui, à l'instar de ce qui est décrit dans [Actes 19 versets 13-17] risquent, un jour ou l'autre, de se retrouver battus par l'un d'eux et de devoir fuir nus.

Une des réalités que nous vivons en ce siècle, c'est que les dons spirituels, que donne le Saint-Esprit afin d'œuvrer puissamment pour le Seigneur, sont quasiment inexistantes.

J'emploie volontairement le terme « *quasiment inexistant* » car il n'est pas improbable que l'un de vous ait reçu autrement le Saint-Esprit et acquis la capacité, comme Paul, de guérir les malades par un simple touché, de prophétiser [Actes 19 versets 11-12], [Actes 27 versets 9-44] ou encore de parler une nouvelle langue, comme Pierre et les disciples [Actes 2 versets 1-16], etc.

Rien n'est impossible à Dieu ! Dans le cas contraire, j'invite tous les autres qui souhaitent recevoir des dons spirituels, à venir avec moi, faire cette promenade biblique qui, à mon sens, sera enrichissante.

Je vous laisse en juger par les versets qui émaillent ce livre et qui promettent que « *les portes des écluses des cieux seront ouvertes et l'Esprit de Dieu viendra vivre en nous* ».

Bien entendu, il y a des conditions à remplir pour cela, nous les découvrirons dans toutes les parties qui composent ce livre.

Pour continuer, je vous dirais que souvent, nous espérons une chose qui est déjà à nos côtés depuis fort longtemps, mais nous n'arrivons pas à l'êtreindre car nous sommes aveuglés.

C'est ce qui se passe en ce siècle, au sein des religions chrétiennes qui, telle l'Église adventiste du septième jour, attendent avec espérance que le Saint Esprit puisse se répandre sur leurs membres d'église comme « *la pluie de l'arrière-saison* ». Cette espérance réside dans la promesse que le Seigneur a fait à son peuple par le biais du prophète Joël [Joël 2 versets 23], [Joël 3 versets 1-5].

Beaucoup d'enfants de Dieu soupirent après cette promesse, certains passent toute une vie en espérant vivre cette prophétie et finissent par descendre dans la tombe sans en avoir fait l'expérience. Malheureusement, tous ceux qui espèrent ainsi en elle, le font en vain.

Pourquoi ? Certes, cette réalité est manifeste dans le texte de [Actes 2 versets 1-4, 16-18], où nous découvrons la promesse de la venue du Saint Esprit, comme la pluie de l'arrière-saison, faite par le Seigneur à son peuple, par le biais du prophète Joël.

Cette prophétie s'est pleinement accomplie, en ce sens où Jésus nous a promis qu'une fois donné, le Saint-Esprit demeurera éternellement avec nous [Jean 14 versets 16-18].

Donc, il est déjà au sein du peuple de Dieu, toutefois, notre infidélité l'empêche de vivre en nous.

La raison de cet état de fait, c'est que le Saint-Esprit ne peut vivre dans ceux qui ne sont pas fidèles aux Saintes-Écritures, leurs péchés les séparant du Seigneur [Actes 5 verset 32], [Ésaïe 59 versets 1-2].

Ainsi, le Saint-Esprit est bien là et avec lui, les dons spirituels promis, telle la pluie de l'arrière-saison mais, il y a un hic, c'est que, quand il se déverse sur le peuple de Dieu, nos péchés font barrage, tel un parapluie qui empêche cette eau céleste et vivifiante d'arriver sur nous.

Afin de changer les choses, il faut se détourner du mal et ne plus pratiquer les doctrines d'Homme au détriment de la parole de Dieu.

Il faut aussi résister au diable, tout en se soumettant à Dieu, c'est ainsi que la victoire nous sera donnée sur le démon et qu'il finira par fuir loin de nous [*Jacques 4 versets 7-10*].

Une fois ces bases mises en place, il nous faut faire une nouvelle alliance avec Jésus, par les liens du baptême. Nous retrouvons cette réalité dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Nous voyons ici que ceux qui, tout en ayant été baptisés, n'avaient pas reçu le Saint-Esprit ont été rebaptisés.

En fait, ce n'est qu'après avoir, entre autres, prié pour eux et imposé les mains, que le Saint-Esprit leur fut donné.

Quand on vient d'être baptisé et qu'aucun don spirituel n'est reçu, c'est le symbole que le Seigneur ne l'a pas agréé et de ce fait, l'Esprit de Dieu ne peut être reçu.

La raison, c'est que toutes les étapes du baptême n'ont pas été mises en place, nous retrouvons cette réalité dans le texte de [*Actes 19 versets 1-7*].

Le fait que le Saint-Esprit n'ait pas été donné, peut aussi signifier que, celui qui s'est fait baptiser, a pratiqué une iniquité lors de son baptême.

Cet acte pouvant être le fait de confesser des doctrines d'Homme, ce faisant, il perd la bénédiction qui est attachée au baptême, celle de recevoir l'Esprit de Dieu.

Nous allons dans un premier temps découvrir, dans ce livre, les doctrines qui transgressent la parole de Dieu et qui font que ceux qui se baptisent, ne peuvent pas recevoir le Saint-Esprit.

Ces coutumes, mises en exergue, sont celles pratiquées par la religion adventiste du septième jour, ce livre étant destiné à sa réforme, nous les décrypterons donc, Bible en main, afin de parvenir à purifier son dogme de telles choses.

Puis, dans un second temps, nous étudierons les sept étapes du baptême, permettant à la fois de recevoir le Saint-Esprit et au moins un don spirituel.

Comme vous le verrez, la réalité permettant d'avoir des dons spirituels, tient avant tout à l'obéissance portée à la parole de Dieu.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons les recevoir du Saint-Esprit.

Pour poursuivre, je vous dirais que c'est un extrait d'un livre numérique plus volumineux, qui comporte *572 pages*, intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome V, Bases de la réforme des doctrines iniques de l'impudique corruptrice qui contreviennent à la parole de Dieu* ».

Si vous souhaitez plus de précisions, lorsque je fais référence à un chapitre, vous pouvez le retrouver dans la version complète du livre.

Enfin, je tiens à préciser que cette version intégrale a été scindée en 16 livrets, dont celui-ci.

Le but de ces livrets est d'être dans un format plus maniable et transportable, en vous apportant un meilleur confort de lecture.

Ils vous permettront également de choisir plus facilement le thème qui vous convient.

Toutefois, ils sont tous mis à votre disposition en version numérique, livrets et livre en version intégrale.

Je vous invite à les télécharger sur mon site :

<https://kenny-ronald-marguerite.com/inquisitio-tome-v>.

Vous pouvez en faire profiter vos proches ou en parler autour de vous.

Bon à savoir :

La version intégrale de ce livre ainsi que ces livrets n'ont été corrigés qu'à *30 %* par un professionnel ou par mon amie Nicole, il y a donc des fautes dans leurs pages, veuillez m'en excuser.

Devant le faire parvenir au plus vite à ceux à qui il est destiné, et ne pouvant pas terminer sa correction dans l'immédiat, je le fais donc paraître ainsi.

1.1 Contenu des livrets :

- ° **Livret 1** : Bases de réformes des doctrines chrétiennes présentant tous les écrits des prophètes comme faisant partie de l'Esprit de la prophétie.....11
 - 1.1. *La réalité des textes prophétiques bibliques* :.....15
 - 1.2. *Les autres types d'écrits des prophètes*.....26

- ° **Livret 2** : Différence entre les fruits que le Saint-Esprit donne de porter par le biais du don de connaissance et ceux par le don de prophétie.....39

- ° **Livret 3** : Réalité de l'obsolescence des prophéties qui débute une fois leurs révélations réalisées.....7

- ° **Livret 4** : Réalité de la réforme de la doctrine de « *l'Esprit de prophétie* » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour.....69

- ° **Livret 5** : Réalité de la réforme de la doctrine de « *l'Église du reste* » devant se mettre en place au sein de l'Église adventiste du septième jour.....82

- ° **Livret 6** : Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour, destinées à redonner au ministère des prophètes sa place.....98

- ° **Livret 7** : Réalité de la mise en place pratique de la réforme des doctrines adventistes du septième jour désacralisant les rêves et les visions.....113

° Livret 8 : Réalité de la réforme de l'apostasie pratiquée par l'Église adventiste du septième jour.....	139
° Livret 9 : Les transgressions de la loi divine par l'impudique corruptrice.....	215
° Livret 10 : Les œuvres hors la loi de l'impudique corruptrice.....	269
° Livret 11 : Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques	315
° Livret 12 : Les modalités de la réforme devant se faire au niveau des doctrines adventistes du septième jour en matière de baptême.....	306
– 12.1. <i>Base de l'application des mesures contre les bergers iniques qui ont exposé les brebis du Seigneur.....</i>	325
° Livret 13 : Les choix funestes de l'oisillon précoce.....	371
° Livret 14 : Les sept étapes intrinsèques bibliques du baptême destinées à la croissance chrétienne.....	431
– 14.1. <i>La première étape du baptême : les semailles de l'Évangile dans une bonne terre.....</i>	393
– 14.2. <i>La deuxième étape du baptême : La repentance et la confession des péchés.....</i>	418
– 14.3. <i>La troisième étape du baptême : la confession du nom de Jésus-Christ.....</i>	450
– 14.4. <i>La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérer la mise à l'eau pendant le baptême.....</i>	463
– 14.5. <i>La cinquième étape du baptême : La prière de consécration et l'imposition des mains.....</i>	486
– 14.6. <i>La sixième étape du baptême : le(s) don(s) spirituel(s) reçu(s) présuppose(nt) le scellement du nouveau baptisé par le Saint-Esprit.....</i>	500

– 14.7. *La septième étape du baptême : le baptême de feu (Les épreuves ante baptismales).....* 520

° **Livret 15** : La réalité des saints (*peuple fidèle de Dieu*) face à la marque de la flétrissure que donne la bête.....558

° **Livret 16** : Modalités bibliques de la sortie du peuple fidèle de Dieu de Babylone.....559

*Les bases destinées à permettre à la pluie de
l'arrière-saison de se déverser sur le peuple de Dieu*

*« Nul ne peut prendre son envol en ayant à ses pieds des chaussures
de plomb. Les enfants de Dieu sont appelés à être des aigles,
des êtres célestes, naviguant par-dessus les nuages.*

*Cependant, triste réalité, le diable a réussi à les clouer au sol,
en les lestant de doctrines anti-bibliques.*

*À toi qui me lis, assure-toi que quand tu te présenteras devant ton
sauveur, tu ne seras pas rejeté à cause de tes iniquités ou de ta mollesse,
à l'instar de ceux qui sont décrits dans [Matthieu 7 versets 21-23] ou
comme les vierges folles [Matthieu 25 versets 1-13] ».*

[Citation de Kenny R. MARGUERITE].

2 Découvrez les Églises qui pratiquent les œuvres de Babylone et qui vous vendent au diable par leurs baptêmes sataniques

Pour commencer ce chapitre, dans un premier temps nous allons approfondir une réalité que je vous ai déjà présentée et qui est que la parole de Dieu fait loi.

Quand le Seigneur ordonne une chose et que l'ont désobéi, l'on pèche et ce dernier est la transgression de la loi [*1 Jean 3 verset 4*].

Cette réalité du péché comme résultant de la transgression de la loi divine est bien représentée dans [*Romains 5 versets 12-14*].

Afin que les néophytes puissent bien comprendre de quoi il en retourne ici, et quel fut le péché d'Adam qui impacta toute l'humanité, je vous invite à lire [*Genèse 3 versets 1-7*].

Ce que nous découvrons dans ces deux textes sont des plus intéressants. Ici il est dit qu'Adam a péché, et plus avant nous avons vu que le péché est la transgression de la loi divine, néanmoins, dans le récit du péché originel, il n'est fait mention d'aucune loi.

Pourtant dans le premier texte il est précisé : **« [...] Car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi ».**

Ici le premier point que je tiens à souligner est que sans loi point de péché et le second est qu'avant que la loi de Dieu ne soit donné le péché était déjà dans le monde, donc bien que les dix commandements ou la loi de Moïse n'existent pas du temps de nos premiers parents la loi de Dieu elle était bien présente.

Pour comprendre ce qu'est l'une des bases de cette loi divine il nous faut en revenir à l'ordre que Dieu donne à Adam et à Ève et qui est :

« Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez ».

En faisant, la synthèse de ce que nous venons de voir, nous comprenons donc, que la parole de Dieu, ces ordres font loi.

Ainsi, quiconque n'obtempère pas aux ordres du Seigneur transgresse la loi divine ce qui est la base du péché. Voilà notre décor planté en vue de présenter une réalité d'importance pour le peuple de Dieu et plus encore pour les membres de l'Église adventiste du septième jour, qui présente le devenir des hommes et femme consacré qui transgressent la parole de Dieu, donc sa Sainte loi. Pour ce faire je vous invite a lire [*Matthieu 7 versets 21-23*].

Avant tout, pour que nulle ambiguïté ne puisse subsister, il me semble important de bien comprendre ce qu'est ce terme iniquité qui est utilisé ici. Ceci nous renseigne : « **Toute iniquité est un péché, et il y a tel péché qui ne mène pas à la mort.** » [*1 Jean 5 verset 17, Bible Louis Segond*].

Ainsi, comme vous pouvez le constater, l'iniquité est le péché et nous avons vu que ce dernier est la transgression de la loi divine.

Maintenant ce point acté revenons à notre premier texte. Dans ces lignes il nous est donc présenté des personnes qui ont choisi siamment de transgresser la loi de Dieu, car il commet l'iniquité, alors qu'ils sont consacrés au Seigneur. Cette réalité est bien représentée par le fait qu'ils se réclament d'avoir prophétisé, chassé des démons, fait beaucoup de miracles au nom de Jésus, car tous ces dons spirituels c'est le Saint-Esprit qui les gère et ils ne sont réservé qu'au peuple de Dieu [*1 Corinthiens 12 versets 1, 4, 7-11*], [*1 Corinthiens 14 verset 12*].

Ce que je viens de présenter est aussi renforcer par le fait que ceux vivant sans le Seigneur ne sont pas habilités a recevoir instruction du Saint-Esprit [*1 Corinthiens 2 versets 9-16*], ils ne peuvent donc pas être aptes à gérer les dons spirituels qu'il donne.

Forts de tout cela nous comprenons bien que ce texte présente bien des enfants de Dieu qui se sont éloigné du Seigneur, tout en continuant à vivre une vie religieuse. Alors que ces personnes ont oeuvré puissamment pour le Seigneur, ils finissent par être rejeté par lui, à cause du faite, qu'à l'instar du roi Saül [*1 Samuel 13 versets 1-14*], [*1 Samuel 15*], il transgresse les ordonnances de Dieu, sa divine parole.

Le témoignage que le Seigneur nous laisse et qui présente ces gens et Saül, est destiner à interpeller son peuple en ces temps les derniers en vue que nul ne soit assez téméraire pour oeuvrer comme eux.

Pourtant, les mêmes iniquités qui ont perdu ceux décrit dans [Matthieu 7 versets 21-23], ainsi que le roi Saül, sont les mêmes œuvres que pratique en ce siècle la religion adventiste du septième jour.

Nous avons déjà vu les iniquités que pratique cette religion, mais dans ce chapitre nous allons monter d'un cran, car nous allons voir comment elle contrevient à la parole de Dieu en commettant jusque-là un génocide spirituel, et cela en toute impunité.

Pour entrer dans le vif du sujet je vous dirais que nous n'avons pas toujours conscience de l'importance que le Seigneur porte à l'obéissance, ni aux retombées de la désobéissance à sa Parole et cela, au plus infime de ses commandements ou directives.

Voyez comment un geste aussi anodin que de manger un fruit a plongé l'humanité dans la douleur du péché, et cette douleur s'est répandue jusque dans la nature. Voici ce qu'il en est : « *Aussi la création attend-elle avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu.*

Car la création a été soumise à la vanité,-non de son gré, mais à cause de celui qui l'y a soumise, avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu.

Or, nous savons que, jusqu'à ce jour, la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement.

Et ce n'est pas elle seulement ; mais nous aussi, qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de notre corps. » [Romains 8 versets 19-23, Bible Louis Segond].

Comme vous pouvez le constater, les retombées de la transgression de la parole de Dieu ne sont jamais sans conséquence, car soit nous sommes fidèles au Seigneur et lui appartenons et le diable ne peut nous toucher, soit nous sommes les jouaies du démon.

Considérons ce texte des plus instructifs qui nous présente cette réalité : « **Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège.**

Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable. » [1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur].

Cette réalité est particulièrement vraie dans le cadre des baptêmes qui sont contracté en ayant comme base des doctrines d'hommes au détriment de la parole de Dieu, car ceux qui les contractent finissent par être possédés par le démon.

Pour le comprendre, il ne faut pas perdre de vue que nous naissons tous pécheurs et esclaves du péché, donc du démon, car c'est lui qui domine sur le monde (*sur tous ceux qui vivent sans être unis à Christ*).

Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché.** » [*Psaumes 51 verset 7, Bible Louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Quoi donc ! sommes-nous plus excellents ? Nullement. Car nous avons déjà prouvé que tous, Juifs et Grecs, sont sous l'empire du péché, selon qu'il est écrit :*

Il n'y a point de juste, pas même un seul ; Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu ; Tous sont égarés, tous sont pervertis ;

Il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul » [*Romains 3 versets 9-12, Bible Louis Segond*].

Finissons avec ceci : « **Il convenait, en effet, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut.**

Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul. C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères, lorsqu'il dit : J'annoncerai ton nom à mes frères, je te célébrerai au milieu de l'assemblée.

Et encore : Je me confierai en toi. Et encore : Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.

Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude. » [*Hébreux 2 versets 10-15, Bible Louis Segond*].

Généralement l'image que l'on a de ceux qui sont sous la domination du démon est celle de personnes qui n'ont plus aucun contrôle sur leurs corps et leurs esprits.

Cette réalité est un des effets de la possession démoniaque, et nous le retrouvons dans le cas du gadarénien [*Marc 5 versets 1-13*].

Néanmoins, hormis cette réalité, en lisant ces textes bibliques ainsi que [*1 Jean 5 versets 18-19*] que nous venons de voir, nous découvrons une autre réalité, qui est des plus ahurissants, car tous ceux qui ne sont pas unis à Christ, donc qui ont fait alliance avec lui par les eaux du baptême et qui lui demeurent fidèles, sont présentés comme étant sous la domination du démon. Ils sont ces esclaves, qu'il retient par les liens de la mort (*la peur de la mort*).

Avant d'être baptisé, comme toute l'humanité, l'intéressé au baptême est sous la domination du démon et, par conséquent, son corps, qui est une maison spirituelle, est sa demeure. Voici comment cette réalité est présentée :

« Quand un démon est chassé d'un homme, il va dans les déserts, y cherchant du repos ; Mais n'en trouvant pas, il retourne vers la personne qu'il a quittée, et trouve que son ancienne demeure est toute balayée et propre.

Alors il va chercher sept autres démons plus méchants que lui, et ils entrent tous dans cet homme. Et ainsi le pauvre homme est sept fois plus plus mal en point qu'il ne l'était auparavant. »

[*Luc 11 versets 24-26, Living Bible "TLB" (traduit en Français à partir du texte original anglais)*].

La solution qui amène la liberté est Jésus, c'est lui qui nous permet d'être émancipés des chaînes par lesquelles le démon nous retient.

De par la puissance que Christ a acquise, il change de façon radicale la vie de ceux qui se lient à lui par les liens du baptême.

Afin de bien comprendre cette réalité je vous invite à lire ceci :

« Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes ;

Et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » [*Philippiens 2 versets 5-11, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ce texte : « **Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité.**

Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair : Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts.

Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ; Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix ;

Il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. » [*Colossiens 2 versets 10-15, Bible Louis Segond*].

Considérons aussi ce dernier texte : « **N'allez pas vous placer sous le même joug que les incroyants, d'une manière absurde.**

Comment, en effet, ce qui est juste pourrait-il s'associer à ce qui est mauvais ? Comment la lumière pourrait-elle s'unir à l'obscurité ?

Comment le Christ pourrait-il s'entendre avec le diable ?

Ou bien, qu'est-ce qu'un croyant peut avoir en commun avec un incroyant ? Quel accord peut-il y avoir entre le temple de Dieu et les idoles païennes ?

Car nous sommes, nous, le temple du Dieu vivant, *comme Dieu lui-même l'a dit : « Je demeurerai et je marcherai avec eux, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. »* [2 Corinthiens 6 versets 14-16, Bible en Français Courant].

Les forces démoniaques ayant été vaincues par lui ne peuvent demeurer là où est le fils de Dieu.

Ne pouvant y avoir unité dans un même lieu entre Dieu et le diable, dès que le nom de Jésus est invoqué sur le futur baptisé, avant que l'immersion se fasse, les démons fuient de peur qu'au sortir des eaux, ils n'aient à se retrouver nez à nez avec l'Esprit de Dieu.

Dès que le nom *du père, du fils* et du *Saint-Esprit (la trinité divine)* est prononcé avant le baptême, celui en qui demeurerait le (*ou les*) démon(s) devient un prétendant à l'unité avec Dieu. Il est destiné à devenir une demeure pour Dieu, en Jésus-Christ, par le Saint-Esprit.

À partir de la sortie des eaux du baptême, si Dieu a agréé son union avec son fils, il scelle le nouveau baptisé en lui donnant son Saint-Esprit, et dès lors il lui appartient et devient son saint temple.

Dans les textes qui suivent, cette réalité est bien présentée. Voici le premier de ces textes : « *Pierre leur dit : Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit.*

Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » [Actes 2 versets 38-39, Bible Louis Segond].

Voici le deuxième texte : « *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption. » [Éphésiens 4 verset 30, Bible Louis Segond].*

Complétons avec ce troisième texte : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes. » [1 Corinthiens 3 versets 16-17, Bible Louis Segond].*

Voici le quatrième texte : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?*

Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » [1 Corinthiens 6 versets 19-20, Bible Louis Segond].

Finissons avec ce dernier texte : « **Ainsi donc, frères et soeurs saints, vous qui avez part à l'appel céleste, portez vos pensées sur l'apôtre et le grand-prêtre de la foi que nous professons, Jésus [-Christ]. Il est resté fidèle à celui qui l'a établi tout comme Moïse l'a été dans [toute] sa maison.**

En effet, il a été jugé digne d'une gloire supérieure à celle de Moïse, dans la mesure où celui qui a construit une maison reçoit plus d'honneur que la maison elle-même.

Toute maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toute chose, c'est Dieu.

Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu comme serviteur, pour témoigner de ce qui allait être dit, mais Christ l'est comme Fils à la tête de sa maison.

Or sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions [fermement jusqu'à la fin] la confiance et l'espérance dont nous tirons notre fierté. » [Hébreux 3 versets 1-6, Bible Segond 21].

Ainsi, dès lors où nous sommes baptisés, en Christ, nous devenons sa demeure et le Saint-Esprit vient vivre en nous et fait de nous un fils ou une fille de Dieu et son héritier, ainsi que le cohéritier de Christ.

Voici ce qu'il en est : « **Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! Père !**

L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers :

Héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui. » [Romains 8 versets 14-17, Bible Louis segond].

Nous venons de découvrir les bases de la nouvelle naissance en Jésus-Christ qui nous permet de vivre en renouveau de vie, ainsi nous devenons des êtres célestes, qui vivent sur terre, et qui marchent sous l'égide de l'Esprit de Dieu et pratique les fruits de l'Esprit au détriment de ceux de la chaire [Galates 5 versets 16-25].

Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe pour ceux qui reçoivent ou pratiquent un baptême en partie basé sur des doctrines d'hommes, car ils commettent une transgression qui demeure tel un squelette dans un placard, les rendant inaptes à recevoir l'Esprit de Dieu. Je m'en vais vous présenter cette réalité :

Quand la cérémonie commence, le ou les démons qui possédaient celui qui se fait baptiser fuient dès lors où le nom de Jésus-Christ est invoqué avant que l'intéressé ne descende dans les eaux baptismales. Puis l'immersion se fait. Là, le prétendant meurt avec Christ. Au sortir des eaux baptismales, il renaître en nouveauté de vie en Christ, par le Saint-Esprit.

Nous venons de poser les fondations de la nouvelle naissance en Christ, malheureusement, dans la réalité, ce n'est pas toujours ce qui se fait. Pour vous en parler je vous dirais avant tout que mon ressenti est, qu'en cette génération, que pour le plus grand nombre d'entre nous, ce qui se passe lors d'un baptême est une formalité.

Généralement, l'important est ce moment ou l'accouchement se fait, *oups... sorry...* ou la nouvelle naissance se fait et où l'on voit l'immersion se faire, puis tout ému nous voyons le nouveau né, en Christ, émergé des eaux baptismal. Dès lors le tour est joué et l'on a le sentiment qu'un nouveau chrétien, un nouveau temple pour le Saint-Esprit vient de voir le jour.

Cette image est certes idyllique et remplit nos cœurs d'espérance et de joie de voir des âmes donner leur vie à Christ, surtout si ce sont des personnes qui comptent pour nous. Malheureusement, je vais jouer les rabat-joie en vous présentant une autre réalité qui est liée au baptême et qui explique pourquoi les religions chrétiennes, quelle que soit leur dénomination sont si faible en ce siècle.

Pour le découvrir je vous invite à lire ceci : « *Pendant qu'Apollon était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ?*

Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean.

Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus.

Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.

Ils étaient en tout environ douze hommes. » [*Actes 19 versets 1-7, Bible Louis Segond*].

Ce que nous découvrons ici est d'importance et est pour moi quasiment hors des normes des religions chrétiennes en ce siècle.

Je m'explique, car certainement que vous avez dû me trouver anecdotique. Avez-vous remarqué le terme que Paul utilise ici pour désigné ceux qu'il finira par baptiser ? Ils les appellent disciples ! Il ne s'agissait donc pas de personnes qui ne connaissaient pas le Christ.

Ici nous nous trouvons face à des serviteurs fidèles du Seigneur. Leur droiture, leurs consécration et leur fidélité au grand Emmanuel est encore plus évident quand on lit qu'une fois la cérémonie du deuxième baptême fini, ils ont reçu le Saint-Esprit, car ce dernier ne vit que dans ceux qui sont fidèles au Seigneur [*Actes 5 verset 32*].

Pourtant, malgré leur statut de disciple et bien qu'étant passé par les eaux baptismales, leurs premiers baptêmes n'a pas permis qu'ils reçoivent le Saint-Esprit. Ce qui fait qu'ils n'étaient pas scellés en Jésus-Christ pour la vie éternelle. Cette situation est dramatique, car sans l'Esprit de Dieu, nous l'avons vue, nous ne sommes pas scellés pour la vie éternelle. D'où la diligence de Paul pour qu'ils firent rebaptiser.

Ce que nous venons de voir nous permet de comprendre que, le problème ne venait pas de ses disciples du Seigneur, mais du type de baptême par lequel ils étaient passés. Ils avaient reçu le baptême de Jean qui était celui de la repentance, mais seul le baptême dans le nom de Jésus-Christ nous permet d'être scellé de l'Esprit de Dieu.

En outre, en vue que l'Esprit de Dieu soit donné après le deuxième baptême que ses disciples ont reçu, il a fallu, après le baptême que l'imposition des mains leur soit faite et que Paul (*donc un serviteur consacré de Dieu*) prie pour eux.

L'une des étapes incontournables du baptême, que je n'ai jamais vu se pratiquer au sein de religions chrétiennes, est l'imposition des mains. Pourtant, il est important.

Avez-vous remarqué que quand les disciples que Paul rencontra, firent baptiser, ils ne reçurent pas aux sorties des eaux baptismales le Saint-Esprit ? Ce n'est que quand Paul leur imposa les mains et pria pour eux, qu'ils furent remplis de l'Esprit de Dieu. Forts de cette base, nous comprenons que tout baptême qui est pratiqué sans que l'une des étapes bibliques ne soit en place, est incomplète et ce faisant, le Seigneur ne donnera pas le Saint-Esprit au nouveau baptisé.

Nous devons marcher comme les apôtres ont marché, eux-mêmes ayant pratiqué les préceptes que Christ leur a laissés [1 Corinthien 11 verset 1], [Éphésiens 5 verset 1-2].

Ainsi, il y a des normes à suivre lors d'un baptême. Pour les découvrir voir le chapitre intitulé « *L'acte du baptême et la croissance chrétienne* ». Pour que vous puissiez bien comprendre cette réalité, je m'en vais vous donner une image.

Exemple : *Imaginez le circuit électrique d'une maison. En vue qu'il soit fonctionnel, il faut d'abord une installation aux normes, contrôlée par un compteur et un disjoncteur placés pour protéger la maison et suivre la distribution du courant.*

Cette installation du réseau électrique représente cette étape où l'Évangile est prêché à ceux voulant se faire baptiser, et qui préparent et purifient leur cœur en vue de recevoir le grand Emmanuel Roi des rois. Mais avant que l'électricité puisse arriver, la société qui la distribue doit donner son accord.

Pour ce faire, elle enverra un contrôleur afin de vérifier que tout est aux normes. Si tel est le cas, la maison sera illuminée.

Dans le cas contraire, elle apposera son veto, et tant que les irrégularités ne seront pas mises aux normes, la maison demeurera dans les ténèbres !

Cette étape représente la sortie des eaux baptismales où le Saint-Esprit est donné ou non, sous réserve que le baptême se soit fait en conformité avec tous les préceptes de l'Évangile.

Ainsi, de même qu'il y a des normes en vue qu'une installation électrique d'une maison puisse être agréée et que l'électricité soit livrée, il en est de même pour le baptême.

Descendre dans les eaux baptismales n'est pas une promenade de santé où l'on vient comme on veut.

Des règles strictes ont été établies dans la Bible pour cela, car le Seigneur n'étant pas un Dieu de désordre mais d'ordre [1 Corinthiens 14 verset 33], a donc établi des échelons dans le baptême, afin que ceux qui se lient à lui puissent le faire dans le bon ordre.

C'est là que les choses ce gate, car, quand le baptême n'est pas conforme, comme c'est le cas pour celui que pratique l'Église adventiste du septième jour, c'est un autre scénario qui se dessine.

La première étape de cette œuvre funeste commence un peu avant que l'intéresser ne soit immergée dans les eaux baptismales et ce passe en pleine église. Voici ce qui doit ce faire à ce moment précis :

« Vœux de baptême et engagement (de l'Église adventiste) : Les candidats au baptême et les personnes accueillies dans la communauté sur profession de foi affirmeront leur acceptation des croyances fondamentales en présence de la communauté locale ou d'un autre organisme approprié. [...]

Le pasteur ou l'ancien doit poser aux candidats les questions suivantes, auxquels ils répondront soit en indiquant verbalement leur assentiment, soit en levant la main, soit par toute autre méthode appropriée correspondant à la culture locale. »

[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].

Complétons avec ceci : **« Acceptation des candidats par vote, sous réserve de l'accomplissement du baptême (de l'Église adventiste) :**

Après que les candidats ont répondu affirmativement aux questions des voeux, en présence de l'Église assemblée ou d'un autre corps approprié, ou après que l'Église a reçu l'assurance qu'ils se sont déjà acquittés de cette proclamation de leurs voeux, l'Église doit voter leur réception en son sein, sous réserve que leur baptême ait lieu, lequel ne doit pas être indûment retardé. »

[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].

Finissons avec ceci qui est le clou du service : « **Engagement baptismal n° 11 (de l'Église adventiste) : Connaissez-vous et comprenez-vous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour ?**

Avez-vous l'intention, par la grâce de Dieu, d'accomplir sa volonté en mettant votre vie en harmonie avec ces principes ? »

[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].

Juste avant de descendre dans les eaux baptismales les candidats au baptême à l'Église adventiste du septième jour doivent confesser publiquement qu'ils acceptent les vœux baptismaux de cette religion.

Généralement cela se passe en pleine église, en présence de toute l'assemblée.

Un responsable de l'église, où ils seront bientôt les membres, va énumérer un à un les treize vœux baptismaux, et tous les candidats devront répondre positivement et à haute et intelligible voix à chacune de ces questions.

Avant de poursuivre, je tiens à noter que depuis j'ai commencé à prendre mon bâton de pèlerin, le 20 décembre 2008, en vue de dénoncer les abominations que sont les 13 engagements au baptême de l'Église adventiste du septième jour, il y a eu du changement.

Bien que les 13 engagements baptismaux demeurent toujours dans le Manuel d'Église de cette religion, à partir de 2010 elle a intitulé une autre alternative qui ne s'y trouvait pas en 2005. Pour le découvrir je vous invite à lire ce qui suit :

« Voeux de baptême alternatifs :

1. *Acceptez-vous Jésus-Christ comme votre Seigneur et votre Sauveur personnel, et désirez-vous vivre avec lui une relation salvatrice ?*

2. **Acceptez-vous les enseignements de la Bible tels qu'ils sont exprimés dans la Déclaration des croyances fondamentales des adventistes du septième jour et vous engagez-vous, par la grâce de Dieu, à vivre en harmonie avec ces enseignements ?**

3. Désirez-vous être baptisé pour témoigner publiquement de votre foi en Jésus-Christ, être accepté dans la communauté de l'Église adventiste du septième jour et soutenir fidèlement l'Église et sa mission par l'influence que vous exercerez, par vos dîmes, vos offrandes et par une vie de service ? »

[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2010 par la Conférence générale d'Atlanta].

Ce changement au niveau de ces doctrines baptismales pourrait laisser penser que l'Église adventiste du septième jour c'est amender et marche désormais dans les voix du Seigneur en ce qui concerne le baptême. Mais il n'en est rien !

Pour le comprendre il faut prendre le temps de lire les deux derniers voeux de baptême alternatifs. Le *voeu de baptême alternatif* N° 2 est le même que le *vœu baptismal (normal)* N° 11 et le *voeu de baptême alternatif* N° 3 est le même que le *vœu baptismal (normal)* N° 9.

Ces deux vœux de la première trame sont les plus dangereux de tous, car le N°11 oblige à l'intéresser au baptême à conformer sa vie à toutes les doctrines de cette religion et le N°9 l'oblige à ne verser ces dîmes et ces offrandes qu'à l'Église adventiste du septième jour.

En outre, je tiens à préciser que ces voeux baptismaux sont toujours actifs au sein de cette religion et que bien que dans la monture *des voeux de baptême alternatifs* elle n'est pas confessée oralement par les intéressés du baptême, il l'accepte quand même bon gré mal gré.

Ceci nous renseigne : « **L'alliance baptismale : L'Église a adopté, pour en faire un acte d'alliance baptismale, un ensemble de trois documents: ses vingt-huit croyances fondamentales, les voeux de baptême et le Certificat de baptême et d'engagement.**

Un exemplaire imprimé de cet acte d'alliance – le Certificat de baptême et d'engagement étant dûment rempli – doit être remis à tous ceux qui sont reçus au sein de l'Église par baptême.

Un certificat approprié doit aussi être remis à ceux reçus sur profession de foi. Le Certificat de baptême et d'engagement doit être signé par les nouveaux membres d'Église pour affirmer leur engagement.

C'est au cours de la cérémonie, mais après le baptême proprement dit, que ce Certificat de baptême et d'engagement doit être présenté au candidat, à titre de document exprimant son alliance. [...] »

[Manuel d'église de l'Église adventiste du septième jour, édition française de l'ouvrage Church Manual, révisée en 2015 par la Conférence générale de San Antonio].

Comme vous le voyez, bien que les vœux baptismaux originaux ne sont pas confessés par ceux qui choisissent de faire les vœux de baptême alternatifs, ils doivent néanmoins signer des documents qui reprennent entre autres les treize vœux baptismaux originaux. Ce faisant, ils entérinent leurs acceptations par leurs signatures.

Fort de tout ce que nous venons de voir, mon sentiment est que comme l'iniquité que sont les treize doctrines baptismales l'Église adventiste du septième jour ont été mis en lumière elle a institué une nouvelle possibilité avec les *3 vœux de baptêmes alternatifs*, néanmoins ces derniers sont toujours aussi inique, car antibiblique.

La résultante étant que si un des candidats, ne répond pas par l'affirmatif soit au treize vœu, soit aux trois alternatifs ou refuse de faire l'un des vœux baptismaux il sera mis de côté et ne pourra pas être baptisé, les autres qui eux auront souscrit à toutes ces modalités post baptismal pourront accéder, plus tard au baptême.

Malheureusement, ce sont des doctrines d'hommes qu'ils doivent confesser qu'ils choisissent désormais de suivre.

Une fois ces vœux acceptés par celui qui va se faire baptiser, un grand chamboulement cosmique se fait, car les cartes sont redistribuées au niveau du monde spirituel.

Oui, car à ce moment précis, l'intéresser du baptême en ayant confessé ces vœux, il renie le Seigneur, car il choisit de soumettre sa vie à un autre maître que lui (*Dieu*).

Pour comprendre cette réalité il nous faut prendre en compte, ce que représente le baptême et d'où l'homme sort et ce qu'il devient une fois baptiser. Pour ce faire lisons ceci :

« Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés pour Jésus-Christ, c'est en relation avec sa mort que nous avons été baptisés ?

Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en relation avec sa mort afin que, comme le Christ a été ressuscité d'entre les morts par la puissance glorieuse du Père, nous aussi, nous menions une vie nouvelle. [...]

Ne savez-vous pas qu'en vous mettant au service de quelqu'un comme des esclaves pour lui obéir, vous êtes effectivement les esclaves du maître à qui vous obéissez :

Ou bien du péché qui entraîne la mort, ou bien de l'obéissance qui conduit à une vie juste ? *Mais Dieu soit loué ! Si, autrefois, vous étiez les esclaves du péché, vous avez maintenant obéi de tout coeur à l'enseignement fondamental auquel vous avez été soumis.*

Et, à présent, affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. [...] Lorsque vous étiez encore esclaves du péché, vous étiez libres par rapport à la justice. Or, quels fruits portiez-vous alors ? Des actes dont le seul souvenir vous fait rougir de honte aujourd'hui, car ils conduisent à la mort.

Mais maintenant, affranchis du péché et devenus esclaves de Dieu, le fruit que vous portez, c'est une vie sainte, et le résultat auquel vous aboutissez, c'est la vie éternelle. » [*Romains 6 versets 3-4, 16-18, 20-22, Bible Semeur*].

Ce texte est une mine d'informations en ce qui concerne notre état post et anté baptême. La première information, qu'il nous apprend est que la symbolique du baptême chrétien est directement liée à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. Puis nous apprenons ce que signifie le fait d'être immergé sous les eaux baptismales.

En étant plongé sous l'eau au moment du baptême nous descendons dans la tombe avec Jésus, et nous mourons au péché. Puis en émergeant des eaux baptismales on ressuscite en Christ. Ce point nous présente donc l'importance d'être baptisé par immersion. Pour en savoir plus voir le chapitre intitulé « *La quatrième étape du baptême : Les modalités devant gérés la mise à l'eau pendant le baptême* ».

Hormis cela ce texte nous apprend aussi qu'avant le baptême nous sommes esclaves et que notre maître c'est le péché.

Il est vrai que ce terme esclave du péché est assez vague, afin de mieux le quantifier il nous faut ne pas oublier, que nous avons vu, que dès notre naissance nous sommes esclaves du diable.

C'est lui qui domine sur tous ceux vivant sans Dieu. Une fois que nous faisons alliance avec Jésus-Christ par les liens du baptême, les chaînes par lequel le diable nous retenait en esclavage tombent.

Dès lors nous devenons des esclaves de la justice.

Ce faisant, alors qu'avant d'être unis à Jésus nous pratiquions les enseignements du « *dieu* » de ce monde, donc Satan, une fois baptiser (*selon tous les préceptes bibliques*) nous sommes appelés, par le soutien de l'Esprit de Dieu, à pratiquer l'enseignement fondamental de Dieu, donc son Évangile.

L'objectif étant d'être transformé de grâce en grâce à l'image de Jésus-Christ, qui est la parole de Dieu, et que nous contemplons [*2 Corinthiens 3 versets 17-18*].

Ici nous retrouvons l'obligation, qu'ont les nouveaux baptiser de mettre en pratique un enseignement fondamental, néanmoins ce n'est pas celui de l'Église adventiste du septième jour mais c'est celle du Seigneur, l'Évangile, qui est qui est Jésus-Christ lui-même.

Il est important de ne jamais perdre de vue que l'on ne peut à la fois servir ou adorer Dieu et autres choses en même temps [*Matthieu 6 versets 24*], [*Jacques 4 versets 1-5*].

Ce faisant, en acceptant de confesser les doctrines baptismales adventistes du septième jour l'intéresser au baptême se positionne pour avoir comme maître, qu'il désire servir, cette religion.

Ainsi, son choix, l'amène à transgresser le premier des dix commandements, qui demande de n'adorer que le Seigneur et de l'avoir comme seul Dieu. La répercussion directe à un tel acte est que c'est au « *dieu* » de ce monde, donc Satan, qu'il porte son adoration.

Ne l'oublions pas, tous ceux qui transgressent la parole de Dieu deviennent des serviteurs et des enfants du diable qui ont pour mission de le servir, donc le glorifié [*Jean 8 verset 44*].

Fort de ce que nous venons de lire, avez-vous conscience de combien loin de la parole de Dieu sont les enseignements baptismaux que pratique et prône l'Église adventiste du septième jour.

Cette religion a établi des doctrines qui contreviennent à la parole de Dieu et de ce fait annule la bénédiction qui est liée au baptême à savoir recevoir l'Esprit de Dieu qui fait de nous un enfant de Dieu.

Afin de bien comprendre cette réalité, je vous invite à relire ce texte des plus à propos :

« Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de Jésus.

Ils virent quelques-uns de ses disciples prendre leurs repas avec des mains impures, c'est-à-dire, non lavées.

Or, les pharisiens et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé soigneusement les mains, conformément à la tradition des anciens ; Et, quand ils reviennent de la place publique, ils ne mangent qu'après s'être purifiés.

Ils ont encore beaucoup d'autres observances traditionnelles, comme le lavage des coupes, des cruches et des vases d'airain.

Et les pharisiens et les scribes lui demandèrent : Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, mais prennent-ils leurs repas avec des mains impures ?

Jésus leur répondit : Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé sur vous, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son coeur est éloigné de moi. C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes.

Vous abandonnez le commandement de Dieu, et vous observez la tradition des hommes. Il leur dit encore : Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition. Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère ;

Et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère :

Ce dont j'aurais pu t'assister est corban, c'est-à-dire, une offrande à Dieu, vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant ainsi la parole de Dieu par votre tradition, que vous avez établie.

Et vous faites beaucoup d'autres choses semblables. » [Marc 7 versets 5-13, Bible Louis Segond].

Ce texte nous l'avons déjà étudié, nous n'allons donc pas l'étayer.

Néanmoins, pour mémoire, dès lors où nous mettons en place des doctrines d'hommes au sein d'une action divine, le précepte humain annule la démarche que nous avons initiée.

Je trouve cette image très à propos, dans le cas du baptême adventiste du septième jour, les *13 doctrines baptismales ou les 3 alternatifs* ayant été confessées avant le baptême, le nouveau baptisé est considéré par Dieu comme étant un infidèle, qui transgresse sa Parole, le Saint-Esprit ne peut donc venir en lui.

Celui qui reçoit un baptême qui transgresse la Parole de Dieu se disqualifie lui même pour recevoir le Saint-Esprit, qui n'est donné qu'à ceux qui sont fidèles à Dieu.

Relisons ce texte qui nous renseigne à ce propos : « *Nous sommes témoins de ces choses, de même que le Saint-Esprit, que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.* » [*Actes 5 verset 32, Bible Louis Segond*].

Dès lors, celui qui recoit un tel baptême, est un « *mort-vivant spirituel* », car il est mort en Jésus-Christ, mais n'est pas ressuscité en lui, à cause du fait qu'il s'est rendu inapte à recevoir l'Esprit de Dieu.

On ne peut à la fois observer les préceptes de Dieu et les coutumes des hommes, car nous l'avons vue, agir ainsi c'est perdre la promesse ou la bénédiction qui était contenue dans la parole de Dieu, qui a été ainsi mélangée. Tous ceux qui agissent ainsi deviennent devant Dieu des infidèles en qui l'Esprit de Dieu ne peut vivre.

En outre, en acceptant de suivre des préceptes d'hommes au détriment de la parole de Dieu, nous renions le Seigneur. Pour cela nous devons en payer le prix. Pour le comprendre revoyons ce que le Seigneur déclare de sa position face à ceux qui le renient en vue d'honorée une autre entité :

« C'est pourquoi, quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

[...] Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ;

Celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. » [*Matthieu 10 versets 32-33, 37-39, Bible Louis Segond*].

Afin de bien poser ce texte en tant que Pierre baptismale, il nous faut aussi considérer ce que le Seigneur Jésus-Christ à lui-même laisser comme instruction, en lisant ceci : « *Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre.* »

Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.

Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »
[Matthieu 28 versets 18-20, Bible Louis Segond].

Commençons d'abord par le second texte, présentant l'ordre de marche que Christ nous a laissé juste avant de retourner vers son Père. Ici, que lisons-nous, que nous demande Jésus ?

Est-ce qu'il nous demande de :

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour. »

Je vous écris ces lignes et je ressens une sainte colère montée en moi ! À vous qui êtes adventistes du septième jour :

Est-ce là, ce que le Seigneur a établi ? Non ! Bien sur que non !

D'autant plus que nous avons déjà vu combien inique et hors la loi sont plusieurs des préceptes de l'Église adventiste du septième jour.

En opposition avec ces bases, notre maître, lui le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs nous demandent d'instruire ceux que nous formons pour être ses disciples en leurs enseignants « *à observer tout ce qu'il nous a prescrit* ». C'est donc de la parole de Dieu dont il est ici question et non des préceptes d'Homme.

Ainsi quand en plein temple, l'intéresser au baptême confesse qu'il fait vœu de conformer sa vie à tous les principes bibliques fondamentaux tels qu'ils sont enseignés par l'Église adventiste du septième jour, il renie publiquement Jésus.

Répercussion de cause à effet, comme nous le dit le premier texte :

Ceux qui agissent ainsi, seront eux aussi rejeter par Jésus-Christ qui les reniera devant son Père.

Pour comprendre comment Jésus renie une personne il nous faut reconsidérer le texte de [Matthieu 7 versets 21-23].

Dans ce texte nous avons déjà découvert que celui qui pratique l'iniquité, tout en faisant profession servir Dieu, ne peut être agréé du Seigneur et est rejeté par lui.

Ce faisant, ce qui se passe dans les baptistères adventistes du septième jour est terribles, car à cause des vœux que celui qui va se faire baptiser fait, il ne pourra pas bénéficier de la vie éternelle.

Oui, car ayant renié Jésus-Christ par son acte, ce dernier le reniera à son tour et la porte de la vie éternelle lui sera dès lors fermée suite à son baptême. Ce qui explique cela, c'est ce que représente Jésus est et que ce texte nous présente : « **Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.** » [Jean 14 verset verset 6, Bible Louis segond].

Rajoutons aussi ceci à notre étude : « **Jésus est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle.**

Il n'y a de salut en aucun autre ; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés. » [Actes 4 versets 11-12, Bible Louis segond].

Sans Jésus-Christ nul ne peut aller au Père éternel et hors de lui il n'y a pas de salut, car il est le seul chemin, qui mène à Dieu le Père et en lui seul se trouve le salut. Il est selon moi très important de comprendre ce qui se passe dans les baptistères adventistes du septième jour, anté et poste baptême, en vue d'avoir une vision claire de l'abomination qui se pratique au sein de cette religion :

Comme nous l'avons vue, l'une des étapes qui mènent au baptême est dans cette religion la confession des treize vœux baptismaux ou ceux alternatif.

Puis en étant dans les eaux baptismales, c'est au nom de du père, du fils et du Saint-Esprit que l'intéresser est immergé sous les eaux baptismales.

À ce moment, précis, comme le nom de Jésus-Christ le grand conquérant qui a vaincu à la croix toutes les forces du mal, est prononcé, tout démons qui jusque-là possédaient celui qui va se faire baptiser, prennent la fuite.

Ayant été vaincu par Christ ils sont obligé de lui rendre allégeance [Philippiens 2 versets 5-11], ce faisant ils ne peuvent demeurer dans ce corps qui est destiné à devenir une sainte demeure pour l'Esprit de Dieu. Une fois plongé dans les eaux baptismales, le nouveau baptisé meure en Christ et au péché.

En émergeant des eaux baptismales c'est une nouvelle créature qui sort car son corps est purifié de tous démons.

Son corps qui jusque-là était la demeure d'un ou de plusieurs démons est dès lors balayée et propre. C'est là que commencent les problèmes pour ceux qui ont souscrit au baptême adventiste du septième jour. Oui, pour le comprendre il ne faut pas perdre de vue que nous sommes une demeure destinée à recevoir soit l'Esprit de Dieu soit le ou les démons.

Ce faisant, l'étape suivant la sortie sous les eaux baptismales, qui consistent à ce que l'Esprit de Dieu puisse venir aménager dans cette belle demeure ne se fera pas.

Le grain, du moins les grains de sable qui empêche à la « machine baptismale » de tournée, sont ces voeux baptismaux qui ont été confesser. Dès lors, le démon qui l'habitait avant le baptême et qui avait fui revient avec des renforts. À partir de là, la situation du nouveau baptisé est pire qu'avant son baptême, car de résidence de luxe, il devient un ghetto démoniaque insalubre, où squattent de plus en plus de démons.

Hormis tout cela, je vous dirais qu'il est intéressant de noter qu'à partir de l'immersion, deux groupes distincts se font jour au sein des nouveaux baptisés adventistes du septième jour

Ce qui les différencie vient de la vie de consécration ou non qu'ils ont mené et mènent désormais.

La première formation est constituée des chrétiens qui ont une vie qui est à l'instar de celle de Corneille et de sa famille [*Actes 10*].

Pour ceux-là, même si le baptême qu'ils ont reçu n'est pas conforme à la Parole de Dieu, leur vie de consécration en Christ, leur sert de bouclier contre le diable.

En agissant ainsi, ils entrent dans la promesse que Dieu fait dans [*1 Jean 1 verset 7 à 1 Jean 2 verset 2*], où nous apprenons que ceux qui viennent à Jésus en confessant et en délaissant leurs péchés obtiennent miséricorde, et sont purifiés par son sang. Ce faisant, l'iniquité qu'ils ont pratiquée, souvent à leur insu, consistant à recevoir un baptême non conforme à la Parole de Dieu, est pardonnée.

Dès lors, comme leurs vies sont en Jésus-Christ des « *parfums de bonne odeur* », ils reçoivent le Saint-Esprit, qui leur est donné par Dieu.

Comme ils se gardent eux-mêmes en menant une vie exemplaire, le diable ne peut donc pas les toucher. Néanmoins leurs baptêmes n'étant pas dans les normes bibliques ils demeurent tels ceux que nous avons découverts dans [*Actes 19 versets 1-7*].

Ce qui fait, qu'ils devront être rebaptisés, afin de recevoir l'Esprit de Dieu et être ainsi scellés pour la vie éternelle. Pour continuer, je vous dirais que le texte de [*Luc 11 versets 24-26*], que nous avons déjà considéré plus haut dans ce chapitre, est une des clefs permettant de comprendre ce qui se passe durant et après le baptême, particulièrement celui que pratique l'Église adventiste du septième jour.

Pour le premier groupe que nous venons de voir, quant le nouveau baptiser sort des eaux baptismales, le démon qui jadis le possédait revient avec du renfort, ils ne peuvent le posséder, et doivent fuir.

En effet, l'ancienne demeure du démon meneur étant devenue le temple du Saint-Esprit, ils ne pourront point y entrer, car ils ne peuvent remporter la victoire face à l'Esprit de Dieu, qui désormais règne en maître dans le nouveau baptisé.

Dans le cas que je viens de décrire, grâce à leur consécration post et ante baptême adventiste du septième jour, quand le démon et ses renforts reviendront, ils ne pourront pas forcer la Sainte demeure, mais il n'en est pas toujours ainsi.

C'est le cas pour le second groupe, à cause de leurs états.

Ne pouvant se garder eux-mêmes, quand le démon et ses renforts viendront, leur situation sera pire qu'avant le baptême.

Voici comment la parole de Dieu présente ceux qui en ayant fait alliance avec Christ ont failli :

« [...] **Car chacun est esclave de ce qui a triomphé de lui.** *En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première.*

Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné.

Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le borbier. » [2 Pierre 2 versets 19-22, Bible Louis Segond].

Ayant confessé les *13 doctrines baptismales* ou les *3 vœux de baptême alternatifs de l'Église adventiste du septième jour*, le nouveau baptisé a annulé la bénédiction attachée au baptême, qui est le don du Saint-Esprit, dès lors son état devient pire qu'avant.

Ne s'étant pas gardé lui même, sa situation est semblable à celle du reste de l'humanité, qui est sous la domination du diable [1 Jean 5 versets 18-19].

Il est vital de comprendre que le plus important dans le baptême n'est pas l'immersion, mais c'est de recevoir l'Esprit de Dieu, qui scelle et donne de devenir enfant de Dieu. C'est aussi le Saint-Esprit qui, une fois reçu, donne la capacité de faire mourir les mauvaises actions et penchants. Voici une image de cette œuvre :

« **Je dis donc : marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair ; Ils sont opposés entre eux, afin que vous ne fassiez point ce que vous voudriez.** » [Galates 5 versets 16-17, Bible Louis Segond].

Sans l'Esprit de Dieu, point de renouveau de vie !

Pratiquer un baptême conforme en tous points à la parole de Dieu n'est pas une option pour le peuple de Dieu. Pour le comprendre, il convient de ne pas perdre de vue à qui l'Évangile est destiné.

Voici ce que Jésus-Christ lui-même déclare : « *Comme Jésus était à table dans la maison de Lévi, beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec lui et avec ses disciples ;*

Car ils étaient nombreux, et l'avaient suivi. Les scribes et les pharisiens, le voyant manger avec les publicains et les gens de mauvaise vie, dirent à ses disciples : Pourquoi mange-t-il et boit-il avec les publicains et les gens de mauvaise vie ?

Ce que Jésus ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.

Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs. »
[*Marc 2 versets 15-17, Bible Louis Segond*].

Ce texte présente la réalité de ceux que l'Éternel appelle à devenir ses enfants en Jésus-Christ. Ils sont des malades atteints « *du virus du péché* » : [*Romains 6 verset 23*].

Même quand ils veulent faire le bien, la loi du péché – l'emprise que le diable a sur eux – les amène à agir selon l'iniquité. Voici ce que nous pouvons lire à ce propos : « **Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché.**

Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi.

Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair : J'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien. Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.

Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc en moi cette loi :

Quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ;

Mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur !.

Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché. » [Romains 7 versets 14-25, Bible louis segond].

Quand on a été accoutumé à appeler le mal bien et le bien mal, on ne peut pas, du jour au lendemain, par soi-même changer !

Ceux qui ont été acclimatés à vivre toute leur vie dans le dérèglement ne pourront pas par eux-mêmes œuvrer autrement.

Leur seul recours, dès lors en vue d'être libéré c'est de devenir qu'un avec Jésus-Christ, sans cela, ils continueront à faire le mal qu'ils ne veulent pas, et cela parce qu'ils sont guidés par la loi du péché qui les rend captifs et les empêche de marcher selon la loi de Dieu.

Une image forte, présentant la réalité que vivent ceux qui ont l'habitude de vivre dans les liens du péché, se trouve ici : **« Un Éthiopien peut-il changer sa peau, et un léopard ses taches ? De même, pourriez-vous faire le bien, vous qui êtes accoutumés à faire le mal ? »** [Jérémie 13 verset 23, Bible Louis Segond].

Ceux qui reçoivent un baptême non conforme à la parole de Dieu, n'ayant pas pour usage de marcher dans la vérité et n'ayant pas reçu l'Esprit de Dieu, qui seul permet de vivre en renouveau de vie, continueront malgré eux à marcher dans leur ancienne voix d'iniquité.

De tels chrétiens vivront telle l'ivraie au sein du peuple de Dieu, et leur fin sera les flammes de la géhenne. Ce faisant, ce qui se passe au sortir des baptistères adventistes du septième jour, pour ceux qui ont ainsi vécu, est dramatique.

Parmi les nouveaux chrétiens qui sont issus du monde, se trouvent des perles de grand prix, destinées à servir le Seigneur, mais qui se nourrissent encore au lait spirituel, lors de leur baptême, donc trop faibles pour se défendre et qui sont ainsi livrées au démon !

À vous qui me lisez, surtout vous qui portez fièrement le nom d'adventiste du septième jour, jusqu'à quand continuerez-vous à affaiblir les âmes sincères qui viennent à Jésus par votre biais ?

Il est temps que de telles actions cessent !

Maintenant que ces points sont actés, il faut qu'en ce siècle, une prise de conscience se fasse au sein des adventistes du septième jour.

Il est important de comprendre qu'en plus d'être des doctrines sectaires et hors la loi, les *13 engagements baptismaux ainsi que les 3 voeux de baptême alternatifs* n'ont aucun fondement biblique.

Et pour le comprendre, analysons le texte qui suit : « *Philippe partit aussitôt. Et, sur son chemin, un homme se présenta : c'était un eunuque éthiopien, haut fonctionnaire chargé d'administrer les trésors de Candace, la reine d'Éthiopie ; il était venu à Jérusalem pour adorer Dieu et il retournait chez lui. Assis sur son char, il lisait le livre du prophète Ésaïe. Le Saint-Esprit dit à Philippe :*

« Va rejoindre ce char. » Philippe s'en approcha en courant et entendit l'Éthiopien qui lisait le livre du prophète Ésaïe. Il lui demanda : « Comprends-tu ce que tu lis ? » L'homme répondit : « Comment pourrais-je comprendre, si personne ne m'éclaire ? »

Et il invita Philippe à monter sur le char pour s'asseoir à côté de lui. Le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : « Il a été comme une brebis qu'on mène à l'abattoir, comme un agneau qui reste muet devant celui qui le tond. Il n'a pas dit un mot. Il a été humilié et n'a pas obtenu justice.

Qui pourra parler de ses descendants ? Car on a mis fin à sa vie sur terre. » *Le fonctionnaire demanda à Philippe : « Je t'en prie, dis-moi de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou de quelqu'un d'autre ? » Philippe prit alors la parole et, en partant de ce passage de l'Écriture, il lui annonça la Bonne Nouvelle de Jésus. Ils continuèrent leur chemin et arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau. Le fonctionnaire dit alors :*

« Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? »

[Philippe lui dit : « Si tu crois de tout ton cœur, tu peux être baptisé. » Et l'homme répondit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »] Puis il fit arrêter le char.

Philippe descendit avec lui dans l'eau et il le baptisa. *Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe. Le fonctionnaire ne le vit plus, mais il continua son chemin tout joyeux. »* [Actes 8 versets 27-39, Bible en Français Courant].

Dans ce texte, nous découvrons les bases qui doivent guider le baptême au sein du peuple de Dieu.

En tout premier lieu, l'Évangile doit être amené à celui qui cherche le Seigneur. La parole de Dieu porte la conviction, qui fait naître la foi, comme nous le découvrons dans [Romains 10 versets 8-17].

C'est en étudiant l'Évangile que l'intéressé au baptême pourra prendre position avant le baptême, en reconnaissant que Jésus, en tant que fils de Dieu, est son sauveur. Il est dès lors baptisé par un serviteur consacré de Dieu. Lorsque l'eunuque a déclaré reconnaître que Jésus-Christ est le fils de Dieu, il l'a accepté en tant que sauveur personnel.

Car le texte de [Ésaïe 53] qu'il lisait, et que Philippe lui avait expliqué, présente le divin sacrifice de Jésus-Christ destiné à racheter et sauver l'humanité. Remarquez qu'en baptisant l'eunuque éthiopien, Philippe ne l'obligea pas à confesser une quelconque doctrine, il lui suffisait d'accepter Jésus-Christ pour sauveur !

Avant de poursuivre, il est important de comprendre en quoi consiste la confession de foi qu'un chrétien ou une chrétienne doit faire quand il s'engage en vue de marcher pour le Seigneur.

Pour le découvrir lisons ceci : « *Combats le bon combat de la foi, saisis la vie éternelle que Dieu t'a appelé à connaître et au sujet de laquelle tu as fait cette belle profession de foi en présence de nombreux témoins.* » [1 Timothée 6 verset 12, Bible Semeur].

Pour une meilleure lecture découvrons ce texte dans cette autre version : « *Combats le beau combat au service de la foi, afin de vivre avec Dieu pour toujours. C'est pour cette vie qu'il t'a appelé. Tu as reconnu cela le jour où tu as affirmé clairement ta foi devant beaucoup de témoins.* » [1 Timothée 6 verset 12, Bible Parole de vie].

En faisant la synthèse de ces deux textes, nous comprenons que la profession de foi que nous autres chrétiens devons faire, et tout particulièrement quand on prend position pour le Seigneur, consiste à présenter notre foi.

Tout particulièrement notre foi dans le fait que nous croyons en celui en qui se trouve la vie éternelle, Jésus-Christ, et que nous croyons avoir le salut en lui. Voici ce que nous apprenons à ce sujet :

« *Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle.* »

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » [*Jean 3 versets 14-16, Bible Louis Segond*].

Nous retrouvons la réalité de ce type de confession dans ce que déclara l'eunuque Éthiopien. Revoyons ce qu'il a déclaré : **« Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »**

Par ses paroles, il a professé que Jésus était tout-puissant, et qu'en tant que fils de Dieu, donc Dieu, il a reconnu avoir le salut en lui.

Hormis cela aucune doctrine n'a été imposé à l'eunuque Éthiopien en vue qu'il puisse le confesser, afin d'être baptisé par Philippe.

Nullle entrave ou obligation d'adhérer à telle ou telle religion ne lui fut imposée, car suite au baptême, Philippe disparut.

Le peuple chrétien est formé de toutes les religions qui ont accepté Jésus-Christ pour sauveur. Le nouveau baptisé ne doit être soumis à aucune obligation d'intégrer une religion en particulier, car, dans [*Galates 5 verset 13*], Dieu l'appelle à la liberté dans la Sainteté.

Dans le cas de l'Église adventiste du septième jour, cette liberté est enlevée dès le baptême.

Les préceptes baptismaux de cette religion ont été institués en vue de garder le peuple sous contrôle, et sont, comme nous l'avons déjà vu, très habilement constitués.

En effet, ils sont basés à 70 % sur la Parole de Dieu.

Pourtant, la finalité de leurs thèses repose sur des préceptes qui transgressent les Saintes Écritures.

De tels agissements peuvent s'apparenter à ceux de Satan, qui, en vue d'établir sa suprématie, chercha à embrouiller sans succès Jésus, en lui présentant la parole de Dieu, retouchée à « *sa sauce* », son objectif étant de le conduire à pécher, mais ce fut en vain [*Luc 4 versets 1-13*].

Ceux qui œuvrent en vue d'établir leur justice au détriment de celle de Dieu œuvrent selon les fruits du démon.

Leurs préceptes aussi anodins puissent-ils paraître sont en fait des doctrines de démon, car dans la réalité, elles contribuent à transgresser la parole de Dieu.

Revoyons ce que la parole de Dieu nous dit à ce propos :

« Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience » [*1 Timothée 4 verse 1-2, Bible Louis Second*].

C'est ce qui se passe au travers des baptistères adventistes du septième jour, où l'union qui se fait n'est pas celle des âmes à l'Esprit de Dieu en Jésus-Christ, mais au diable.

C'est donc une « *abomination* » qui se produit au sein des baptistères adventistes du septième jour.

En ayant établi des préceptes qui n'ont aucun fondement biblique, l'Église adventiste du septième jour est devenue « *abominable* » devant Dieu. Voici ce que la Parole de Dieu dit au sujet de telles doctrines :

« Je m'étonne que vous vous détourniez si promptement de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile. Non pas qu'il y ait un autre évangile, mais il y a des gens qui vous troublent, et qui veulent renverser l'Évangile de Christ.

Mais, quand nous-mêmes, quand un ange du ciel annoncerait un autre évangile que celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème.

Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! » [*Galates 1 versets 6-9, Bible Louis Second*].

Les préceptes d'hommes mêlés aux doctrines de certaines religions, et surtout celles de la religion adventiste du septième jour, les rendent pernicieux dans leur totalité !

Étant toutes liées entre elles, telle la pomme véreuse, une seule souille toutes les autres.

Exemple : Prenez 5 litres d'eau et mettez-y 5 gouttes de poison violent. La quantité de poison est certes infime en comparaison avec la quantité d'eau, mais à la suite du mélange, toute l'eau sera empoisonnée !

Soyez en toutes choses toujours très vigilant en ce qui concerne les enseignements qui sont dispensés au sein de l'Église adventiste du septième jour, car la vue extérieure de piété qu'elle donnent ne reflète en rien ce qu'ils sont et ce qu'ils enseignent.

Souvent, la belle couleur du pain n'indique pas la saveur de ce dernier. Il vous suffit de rajouter des herbes amères dans la préparation de la pâte pour que le pain soit insipide, bien que la croûte soit dorée !

Il faut sonder les profondeurs des écrits de ceux qui vous présentent l'Évangile, en commençant par mes livres, en vue de voir de quels esprits ils sont animés. C'est ce que j'ai fait dans ce livre, concernant l'Église adventiste du septième jour.

Les résultats sont, comme vous le voyez, stupéfiants.

C'est parce que cette religion s'est donné une apparence de piété, que ses œuvres de ténèbres, établies sournoisement dans plusieurs de ses doctrines, ont pu passer jusque-là inaperçues.

En ce jour ce temps est révolu, car la vérité s'est fait jour, au nom de Jésus-Christ. Peuple adventiste du septième jour, sachez que vous aurez beau vous faire baptiser, si le baptême que vous recevez est entaché de doctrines qui annulent la bénédiction que Dieu vous réservait, il n'est qu'un « *bain sans savon* ».

A vous qui êtes adventistes du septième jour, sachez que vous ne pouvez continuer à faire l'autruche, car la réalité est que maintenant que votre péché est manifeste, donc vous ne pouvez plus vous réclamer du temps de l'ignorance.

Votre devenir sera désormais en fonction du choix que vous ferez de prendre ou non position pour le Seigneur.

En ce jour choisissez d'être des enfants fidèles de Dieu, en rejetant toutes ces doctrines d'hommes qui transgressent la parole de Dieu !

Pour finir je vous dirais que le baptême adventiste du septième jour n'étant pas conforme à la parole de Dieu, ce qui fait que tous les membres de cette religion ne sont pas dans les normes bibliques et sont donc d'office disqualifié, pour faire partie de « l'Église du reste ».

3 Une lumière pour l'avenir

Pour commencer, je vous dirais qu'il est des combats titanesques que l'on mène et qui semblent, à première vue, perdus pour la partie semblant être la plus faible. *Pourtant !*

Dans la Bible, un cas similaire est présenté, dans la lutte qui oppose le jeune et frêle berger David au géant homme d'armes Goliath.

La finalité ne fut pas la victoire du puissant, mais celle de la foi.

Pour comprendre cette image que je viens de présenter il est important de prendre en compte certaines réalités :

Dans mes livres de la série « Inquisitiô » je mets en lumière les errements des Église adventiste du septième jour et catholique, etc. En outre, dans mon livre intitulé « Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution) » c'est contre de puissantes nations de la terre que je m'élève.

L'objectif étant que puisse faire prévaloir la justice et la vérité, afin que les non-vaccinés contre la covid 19 ainsi que les observateurs du sabbat et du shabbat, qui ont été et sont encore discriminés en France, à cause des lois vaccinales et dominicales, puissent avoir gain de cause.

Ainsi au regard de la puissance financière et intellectuelle de ceux contre qui je m'élève, je ne puis certes pas, d'un point de vue humain, faire face seul contre de telles entités.

C'est pour cela, que c'est au nom Puissant de Jésus-Christ de Nazareth que, durant toutes ces longues années, j'ai continué à œuvrer afin que la vérité se fasse jour.

J'ai l'assurance que mon sauveur est vivant et fera bientôt paraître la noblesse de mes combats qui ne sont pas des arguties sorties tout droit d'un esprit « *farfelu* », mais bien des réalités qui méritent d'être prises en considération.

Ma conviction est que le Seigneur nous appelle en cette génération à libérer les captifs selon son appel manifesté dans le texte qui suit :

« L'esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, car l'Éternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ;

Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance ;

Pour publier une année de grâce de l'Éternel, et un jour de vengeance de notre Dieu ; Pour consoler tous les affligés » [Ésaïe 61 versets 1-2, Bible louis Segond].

C'est pour cela que malgré le fait que jusque-là j'ai été seul à tourner la meule pour le Seigneur, j'ai foi que grâce à ces lignes, les captifs « *spirituels* » entendront sa voix et qu'ils sortiront de Babylone, ce qui leur permettra d'avoir un devenir !

J'ai foi que cette œuvre s'accomplira par la puissance du Seigneur, manifesté par son Esprit Saint et non par une puissance quelconque qui viendrait de mon être, mais de l'Esprit de Dieu, selon ce que nous pouvons lire dans le texte qui suit : « *Alors il reprit et me dit :*

C'est ici la parole que l'Éternel adresse à Zorobabel : Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Éternel des armées.

Qui es-tu, grande montagne, devant Zorobabel ? Tu seras aplanie. [...] » [Zacharie 4 verset 6-7, Bible louis Segond].

En outre, j'ai l'intime conviction que le Seigneur utilisera mes livres pour sa gloire.

Ils sont les fruits d'un long travail de recherches historiques, juridiques et bibliques, et ils donnent les bases qui permettraient que les choses puissent changer, sur tous les points incriminés.

Fort de tout cela, il est temps que le peuple de Dieu puisse faire entendre sa voix de façon unanime, comme un lion.

L'objectif est que les réalités qui se trouvent dans ce livre, dans les autres tomes de cette série « *Inquisitiô* », puissent couvrir la surface de la Terre, comme les eaux couvrent les fonds des mers.

Ces ouvrages sont disponibles, gratuitement au format numérique, en version anglaise et française, sur mon site dont vous trouverez à la fin de ce chapitre. Il est à noter que la série « *Inquisitiô* » compte *5 livres*, à mon sens volumineux car, au format numérique, ils font chacun *572 pages*.

Pour un meilleur confort de lecture, le Saint-Esprit m'a inspiré de transformer chacun de ces livres en plusieurs livrets, dont celui que vous avez en mains fait partie.

Pour poursuivre, je vous dirais, qu'il est important de comprendre que les œuvres de réforme présentées dans ces livres ne pourront avoir de devenir sans vous.

La Parole de Dieu nous apprend dans [*Ecclésiaste 9 versets 15-16*] que la sagesse (*la connaissance*) que pourrait apporter le démuné au puissant sera méprisée.

Si je mène seul ce combat, sans vous, qui êtes épris de justice et de vérité, le message contenu dans ce livre restera lettre morte.

Il faut donc que comme un seul homme, les voix du peuple de Dieu, puissent s'unir pour se faire entendre.

L'une des belles images que j'ai de l'unité qui entraîne la victoire est présentée dans le texte de [*Ecclésiaste 4 versets 9-12*], qui dans son essence, présente pour moi l'union comme faisant la force.

*Ce type d'oeuvre titanesque on ne peut la mener seul, d'autant plus que nous ne sommes pas le maître mais un serviteur.
Je suis le porteur de ce message mais son propriétaire c'est l'Éternel Dieu !*

Les enseignements, que je vous ai présentés dans ce livre, ainsi que dans ses autres tomes de la série « *Inquisitiô* » ont pour centre le message des *3 anges apocalyptique*.

Le Seigneur a choisi cette génération, afin que nous son peuple fidèle nous ayons l'insigne honneur d'annoncé au monde ce message salutaire. Cette bonne nouvelle, en Jésus, va déterminer le devenir de l'humanité. Il est destiné à commencer le criblage du peuple de Dieu, la finalité étant que deux peuples bien distincts puissent sortir des rangs.

D'un côté se trouveront les saints, qui garde les commandements de Dieu et ont la foi de Jésus (ils ont l'Esprit de prophétie). Leur choix les amènera à porter les sceaux divins, formé du nom de Dieu et de celui de Jésus-Christ.

Leur devenir sera d'hériter du royaume de Dieu. D'un autre côté, il y aura ceux qui, rejeteront ces deux choses ou ceux ont délibérément choisi de rejeter le Seigneur. Leur finalité sera de recevoir la marque de la bête et leur fin sera de brûler dans l'étang de feu et de soufre aussi appeler la géhenne de feu.

Pour que nul ne soit perdu pour n'avoir pas entendu le message de grâce, en Jésus, que Dieu adresse à l'humanité, Il a envoyé ces sentinelles proclamer son offre de salut, qui est manifeste dans les messages des trois anges [*Apocalypse 14 versets 6-13*].

En tant que sentinelle et porteur du message du salut, le Seigneur nous demandera des comptes de ce que nous aurons fait des avertissements qu'Il destine à notre prochain.

Ceci nous renseigne : **« Vous savez que je n'ai rien caché de ce qui vous était utile, et que je n'ai pas craint de vous prêcher et de vous enseigner publiquement et dans les maisons, annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. [...]**

Et maintenant voici, je sais que vous ne verrez plus mon visage, vous tous au milieu desquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

C'est pourquoi je vous déclare aujourd'hui que je suis pur du sang de vous tous, car je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher. » [*Actes 20 versets 20-21, 25-27, Bible louis Segond*].

Afin de comprendre de quoi il en retourne au sujet du sang de son prochain que Paul déclare être innocent, il nous faut lire ce qui suit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée, en ces mots : Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur :

Lorsque je fais venir l'épée sur un pays, et que le peuple du pays prend dans son sein un homme et l'établit comme sentinelle, - si cet homme voit venir l'épée sur le pays, sonne de la trompette, et avertit le peuple ;

et si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir, et que l'épée vienne le surprendre, son sang sera sur sa tête. Il a entendu le son de la trompette, et il ne s'est pas laissé avertir, son sang sera sur lui ;

S'il se laisse avertir, il sauvera son âme. Si la sentinelle voit venir l'épée, et ne sonne pas de la trompette ;

Si le peuple n'est pas averti, et que l'épée vienne enlever à quelqu'un la vie, celui-ci périra à cause de son iniquité, mais je redemanderai son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël.

Tu dois écouter la parole qui sort de ma bouche, et les avertir de ma part. Quand je dis au méchant : Méchant, tu mourras ! si tu ne parles pas pour détourner le méchant de sa voie, ce méchant mourra dans son iniquité, et je te redemanderai son sang.

Mais si tu avertis le méchant pour le détourner de sa voie, et qu'il ne s'en détourne pas, il mourra dans son iniquité, et toi tu sauveras ton âme. » [Ézéchiel 33 versets 1-9, Bible Louis Segond].

Comme ce fut le cas dans les temps bibliques, en ce siècle et jusqu'au retour de Jésus-Christ, comme il en était pour l'apôtre Paul, nous les enfants du Dieu comme ses sentinelles et en tant que tels, des comptes nous seront demandés par le Seigneur.

Si nous ne les prévenons pas et qu'ils meurent dans leurs péchés, le Seigneur leur fera porter la charge de leurs iniquités, mais il nous redemandera leurs sangs.

Ainsi le serviteur fidèle de Dieu doit être sage et s'assurer qu'il n'a pas le sang de son prochain, qu'il n'a pas averti, sur ces mains.

Vous qui avez lu ce livre jusque-là, et avez sondé son contenu, Bible en mains et dans un esprit de prière, il vous faut agir.

Dans un premier temps, afin que vous soyez bien au fait de la totalité du message que l'Esprit de Dieu me donne de porter, je vous invite à lire les livrets qui forment les *tomes II, III, IV* et *V* de la série intitulée « *Inquisitiô* ».

Il est à noter que le premier tome de cette série est en réécriture et n'est donc pas encore disponible.

Une fois que vous aurez pris connaissance du contenu de ces livres ou de leurs livrets, vous pourrez agir.

Pour ce faire, cette base ayant été établie, comme les feuilles d'automne emportées au loin par le vent, ils doivent tous, livres et livrets, être distribués au plus grand nombre.

Pour ce faire, partagez-les par tous les biais :

Par email, Facebook, WhatsApp Instagram, etc.

Nous devons maintenant considérer d'autres réalités liées à une œuvre aussi conséquente, tant par le travail d'étude qu'elle a nécessité que par le volume des ouvrages.

En effet, ce n'est pas sans peine que ce type de quête se mène.

Les pertes que j'ai dû subir en attestent !

Dans mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome II. La réalité de l'attaque de la petite corne de Daniel 7 contre la Loi de Dieu et les temps de la prophétie. Partie historique* » au chapitre « *Esquisse de carrière, philosophie de vie et oppression discriminatoire* », je vous ai présenté ma situation financière.

Dans cette lutte titanesque que je mène, pour la vérité et la justice, mes finances aussi ont été impactées.

Dans ce livre que je viens de vous présenter, je vous conte comment en tant qu'observateur du sabbat et du fait de ma profession, de coiffeur, mes fonds sont au plus bas, car je suis entravé par les lois françaises interdisant de travailler le dimanche.

De surcroît, a cause du fait que je dénonce dans l'un de mes livres les doctrines antibibliques que l'Église adventiste du septième jour – qui jadis était ma religion –, pratique j'ai subi la désertion de mon salon de coiffure, par le « *gros* » de mes clientes qui sont des membres de cette religion, ce qui a porter un gros coup a mes finances.

Pour en savoir plus à ce propos, je vous invite à lire mon livre intitulé « *Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV, La réalité de l'attaque du faux prophète et l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie. Partie historique* ».

De surcroît, le chômage technique dû à cette pandémie de *Corona virus*, ainsi que les actions iniques de M. Vincent GUILGAULT contre moi – il a, de façon arbitraire et en opposition avec les lois, fait barrage afin que je ne puisse pas percevoir pour mes deux sociétés la subvention allouée aux entreprises en difficulté à cause de la pandémie –, a aggravé encore plus la situation, je me retrouve donc à survivre.

Vous pourrez découvrir ces réalités dans mon livre intitulé « *Infamies d'État (Réalité des actes inconstitutionnels pratiqués par l'État Français contrevenant à sa constitution)* » au chapitre « *Présentation des faits inhérents au traitement inapproprié de mon dossier par ce fonctionnaire des impôts, M. Vincent GUILGAULT* ».

Comme vous le voyez les coups durs se sont succédé en vue de nuire à cette œuvre que le Seigneur m'a confié, les répercussions étant que je ne puis plus investir financièrement pour son avancement car, je suis dans une grande précarité.

En ce jour, je ne peux donc pas continuer à investir pour les livres.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter.

C'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Pour poursuivre je vous dirais que je retrouve dans l'oeuvre de toutes ces personnes qui m'ont attaqué d'une façon ou d'une autre l'empreinte du diable, car je sais que ces personnes ne sont pas mes ennemis, mais c'est le diable qui les a utilisé pour me nuire.

Cette réalité tient au fait nous n'avons pas à nous battre contre la chair et le sang, mais contre les forces des ténèbres [*Éphésiens 6 versets 10-12*], en sorte que nos persécuteurs ne sont pas nos ennemis, mais ce sont des marionnettes que le diable utilise pour nous persécuter.

Voici ce que nous pouvons lire en la matière :

« *Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable.*

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » [*Éphésiens 6 versets 10-12, Bible louis Segond*].

Complétons avec cet autre texte : « *Nous savons que celui qui est né de Dieu ne commet pas le péché qui mène à la mort, car le Fils de Dieu le protège. Aussi le diable ne peut-il rien contre lui. Nous savons que nous appartenons à Dieu, alors que le monde entier est sous la coupe du diable.* » [*1 Jean 5 versets 18-19, Bible Semeur*].

Finissons avec ceci : « **Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite :**

Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre.

Mais ils vous feront toutes ces choses à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. » [*Jean 15 versets 18-21, Bible louis Segond*].

Quand le diable cherche à nous détruire et/ou à nous persécuter, il utilisera souvent ceux qui ont rejeté le Seigneur et qui de par leurs actes sont devenus des enfants du démon [*Jean 8 verset 44*].

Le diable sachant qu'il lui reste peu de temps, est déchaîné et dans une grande colère, son objectif impérieux est de perdre le plus grand nombre. Ainsi, il fera la guerre à quiconque apporte aux hommes la lumière de l'Évangile pur en Jésus-Christ.

Vu la teneur de ce livre ainsi que celle des autres tomes de cette collection « *Inquisitiô* », je ne suis pas étonné de ce que je vis.

Avec du recul je vous dirais que l'une des attaques les plus drastiques que le diable à mener contre moi, fut par le biais de *M. GUILGAULT*, car grâce à l'argent de cette subvention, que j'ai pu percevoir, j'ai entrepris de corriger les livres spirituels que le Saint Esprit m'a inspirée et cela aussi bien en anglais qu'en Français.

J'ai d'abord commencé par corriger un des tomes du livre que vous avez en mains et que je pensais, qu'il aurait paru tel quel.

Néanmoins, une fois ce premier livre terminé et après relecture, je me suis rendu compte qu'il contenait trois thématiques bien distinctes qui pouvaient être développées pour constituer chacune un livre.

C'est ce que j'ai fait et ce premier livre de *572 pages* qui a été corrigé par le correcteur anglophone *M. Howard J. Eeles* est devenu l'élément fondateur de quatre livres de *572 pages* chacun. Ces quatre livres visent donc des objectifs bien précis.

Ce travail a été titanesque et l'est toujours, car en finissant ce livre que vous avez en mains, cela fera *8 livres* de *572 pages*, *4* en anglais et leur double en Français, que j'aurais fini d'écrire, par la grâce de Dieu.

Reste à finir mon livre intitulé « *Inquisitiô (le message des trois anges) tome I, qu'est-il advenu de la sainteté de la parole de Dieu ?* », toujours en deux versions, en anglais et en français, que j'entamerais, si Dieu le veut, dès que les premiers tomes seront finis.

Sur ces *8 premiers livres* de *572 pages* chacun, j'ai déjà pu corriger en Français environ *30 %* et *40 %* de ceux qui sont en anglais.

J'ai déjà investi un peu plus de *13500 euros*, donc toutes mes économies, jusqu'au dernier centime pour que ces livres puissent voir le jour. Tout cela, **alors qu'ils sont offerts gratuitement en version numérique en français et en anglais.**

Ce fut une grande joie pour moi de voir mes idées se matérialiser en livres, surtout ceux qui sont en anglais, car bien que je ne maîtrise pas cette langue, l'Esprit de Dieu me donne la capacité de traduire mes livres et je les fais corriger par un correcteur proportionnel.

Malheureusement, celui que j'appelle « *l'ennemi de nos âmes* » a utilisé *M. GUILGAULT* et l'a inspiré de fomenter contre moi des œuvres iniques, la répercussion directe fut que je n'ai pas pu continuer la correction de ces livres.

Pour que certaines parties de ce livre puissent être mises à votre disposition, j'ai dû emprunter de l'argent auprès de mon amie Nicole. Je sais que Dieu agira en son temps pour que je ne sois plus son débiteur. Je suis très reconnaissant au Seigneur de l'avoir mise sur ma route et aussi de cette confiance qu'elle a placée et en moi et en cette œuvre.

Eh oui, les choses sont extrêmement difficiles mais j'ai foi en l'œuvre que le Seigneur me donne de porter, c'est pour cela que j'ai voulu poursuivre malgré ces difficultés et que vous trouverez une bonne partie du livre qui n'a pas pu être corrigée, faute de moyen.

Je vous prie de m'excuser pour les fautes que vous ne manquerez pas de trouver. Et je tiens en toute humilité à remercier mon amie *Nicole*, qui a, avec le peu de temps dont elle disposait, donné à certaines parties des textes en Français une certaine cohérence.

Pour poursuivre, je vous dirais qu'alors que les embûches se présentent comme la mer Rouge devant moi et que les problèmes et difficultés me suivent tels les Égyptiens en furie. Je suis certes démuni, mais je continue à avancer par la foi, malgré les intempéries de la vie, car je sais servir un grand Dieu.

Je sais donc, qu'il agira, d'une façon ou d'une autre ! Le diable est déjà vaincu, le Seigneur seul est le Tout-Puissant et nul ne pourra empêcher à son œuvre d'avancée.

Fort de cette conviction c'est pour cela que, malgré la situation difficile, je continue à marcher par la foi, et je mets en place les plans que j'ai reçu de l'Esprit de Dieu en rêves.

Mon objectif dans cette vie, n'est ni la richesse ni la renommée, mon leitmotiv est de porter mes connaissances à cette génération et de laisser un héritage littéraire aux générations futures.

Pour en revenir à cette œuvre littéraire que le Seigneur m'a confiée, je vous dirais que ne pouvant ni continuer à éditer ces livres, ni les proposer à la vente numérique car ils ne sont corrigés que partiellement, j'ai choisi de les offrir sur mon site, je vous le présenterai à la fin de ce chapitre.

Pour que vous puissiez comprendre ma philosophie et ma foi, je vais vous présenter une allégorie :

Imaginez que vous ayez un oranger qui vous donne en abondance des oranges qui sont sucrées comme du miel, que vous destinez à la vente.

Cependant, placé où vous êtes, nul ne sait que vous en avez à vendre. De ce fait, vos oranges pourrissent sur l'arbre alors que vous êtes dans le besoin.

Pour changer cette situation, vous faites donc des plans en vue de les vendre et, pour ce faire, vous les présentez dans une foire, afin que le plus grand nombre puisse les goûter.

Sachant qu'elles sont sucrées à souhait, vous savez que ceux qui viendront et les goûteront seront conquis et que vous pourrez vivre de votre récolte.

Cette image que je prends pour présenter mes livres peut vous paraître présomptueuse. Néanmoins, pour moi, mes ouvrages sont de l'acabit de ces oranges, car ils sont le fruit de nombreuses recherches et d'un travail acharné.

Vu leur teneur, j'ai bon espoir qu'ils vous apporteront *des connaissances qui vous fortifieront.*

J'ai encore beaucoup de choses à vous dire au travers de mes livres, qui sont en attente de fonds pour être édités. Je vous convie, à travers leurs lignes, à faire des voyages *inédits.*

Avant de poursuivre, je tiens à préciser que je n'ai pas fait d'études littéraires, je suis avant tout un passionné d'écriture, pas un écrivain.

Je me reconnais donc comme étant un auteur. Dans mes livres, comme c'est le cas dans celui-ci, je mets par écrit mes expériences et mes convictions profondes.

Cet amour de l'écriture m'est venu un jour où j'ai eu à mener une réflexion sur la durée fugace de notre vie sur Terre.

Beaucoup ont travaillé, jouissent de leur vivant du fruit de leur travail, mais souvent, après leur mort, il ne reste plus rien de ce qu'ils étaient, de leurs pensées, de leurs convictions.

*Ils descendent dans la fosse et « s'étiolent comme l'éther ».
Je n'ai aucune connaissance de ce qu'ont été mes aïeux. Quelles
furent leurs convictions, leurs œuvres ; tout cela demeure une
énigme pour moi.*

*D'autant qu'en tant qu'antillais, je suis issu d'un peuple qui a
connu les chaînes et l'aliénation de l'esclavage.*

*De cette réflexion sont nés mon besoin d'écrire et ma passion
des mots !*

*Mon souhait profond est de mettre par écrit mes connaissances
et mes convictions afin de les partager avec ceux qui y prendront
plaisir et qui, je l'espère, sortiront de mes livres édifiés.*

Dans mes ouvrages, j'aborde divers thèmes, qui me tiennent à cœur et qui mettent en exergue mes convictions profondes, la plus importante de tout étant l'amour que je porte au Seigneur et le besoin, en tout temps, de donner Gloire à son nom.

Bien que j'aie déjà eu l'immense plaisir de publier plusieurs de mes livres, les finances faisant défaut, je n'ai pas pu trouver les fonds nécessaires pour éditer cinq autres livres, autres que les quatre que je vous ai déjà présentés et qui sont tout aussi riches que celui que vous avez en mains, et qui sont déjà en chantiers.

Il reste encore beaucoup à faire pour que la vérité se fasse jour auprès du plus grand nombre.

Si ce livre que vous avez en mains vous a fortifié je vous vous invite à lire et à distribuer au plus grand nombre mes autres ouvrages, car certainement, ils vous apporteront, des connaissances qui certainement vous seront aussi profitables.

Plusieurs de ces livres sont, ou seront bientôt, par la grâce de Dieu disponible en téléchargement gratuit sur mon site internet.

*Malheureusement pour moi, « l'argent étant le nerf de la guerre »
», tous mes fonds ayant été investis dans la mise en place de ces
premiers livre que je vous ai présenté plus avant, ce faisant, je
n'ai plus les moyens de continuer cette oeuvre.*

Ce que je trouve des plus dommages est qu'hormis les *4 livres*, qui sont déjà finis en Français (*ainsi que leurs doubles en anglais soit 8 livres*), et que j'offre gratuitement sur mon site, mais qui sont en attente d'être corrigé, j'ai encore *5 autres ouvrages* que j'ai déjà mis en place l'ossature mais qui sont en attente de finition.

Pour continuer je vous dirais que ce livre que vous avez en mains ainsi que tous ceux de la série « *Inquisitiô (Le message des trois anges)* » vous ont présenté mon mode d'écriture, basé sur la parole de Dieu, et qui est renforcé de texte historique et législatif, destiner à mettre en lumière des réalités, qui jusque-là étaient cachés.

Mes autres livres spirituels, sont de ce même acabit, je mets en lumière des réalités bibliques oubliées depuis des siècles, mais qui sont vitaux pour la préparation des enfants fidèles du Seigneur en vue qu'ils soient prêts à aller à la rencontre de notre sauveur quand il reviendra.

L'objectif est aussi qu'en attendant le retour du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs, que son peuple soit inébranlable en Jésus-Christ et pas branlant, et ne suive pas les lumières ténébreuses des doctrines fallacieuses que distille, tel un venin mortel, des gens qui œuvrent, sous couvert de la foi, pour le diable.

Pour en revenir à mes *4 livres* de la série « *Inquisitiô (le message des trois anges)* » que j'offre sur mon site, en version anglaise et française, pour que vous ayez un meilleur confort de lecture, j'ai besoin de votre aide, car la correction de chacun de ces livres coûte environ *7000 euros* en anglais et environ *3500 euros* en français.

Ces *4 livres*, une fois corrigés, seront toujours offerts gratuitement, en anglais et en Français, en version numérique, sur mon site. Hormis cela, en ce qui concerne l'œuvre d'écriture que le Seigneur me donne de mener pour lui, il est important de noter qu'il me faut un peu plus d'un an pour finir un livre dans sa version anglaise et française.

Hormis tout cela, il est convenable, selon moi que vous compreniez, que je ne peux à la fois écrire pour le Seigneur et travailler comme coiffeur conseil, ainsi, étant consacré totalement à l'œuvre du Seigneur, je dois aussi pouvoir vivre de cette œuvre...

Cette réalité les Saintes Écritures le déclarent dans le texte suivant :

« Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? N'êtes-vous pas mon oeuvre dans le Seigneur ? Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, je le suis au moins pour vous ;

Car vous êtes le sceau de mon apostolat dans le Seigneur. C'est là ma défense contre ceux qui m'accusent. N'avons-nous pas le droit de manger et de boire ? N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une soeur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?

Ou bien, est-ce que moi seul et Barnabas nous n'avons pas le droit de ne point travailler ? Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais ? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit ?

Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait du troupeau ? Ces choses que je dis, n'existent-elles que dans les usages des hommes ?

La loi ne les dit-elle pas aussi ? Car il est écrit dans la loi de Moïse : Tu n'emmuselleras point le boeuf quand il foule le grain. Dieu se met-il en peine des boeufs, ou parle-t-il uniquement à cause de nous ? Oui, c'est à cause de nous qu'il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l'espérance d'y avoir part.

Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.

Si d'autres jouissent de ce droit sur vous, n'est-ce pas plutôt à nous d'en jouir ? Mais nous n'avons point usé de ce droit; au contraire, nous souffrons tout, afin de ne pas créer d'obstacle à l'Évangile de Christ.

Ne savez-vous pas que ceux qui remplissent les fonctions sacrées sont nourris par le temple, que ceux qui servent à l'autel ont part à l'autel ? De même aussi, le Seigneur a ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile de vivre de l'Évangile.» [1 Corinthiens 9 versets 1-14, Bible Louis Segond].

Fort de tout ce que je viens de vous présenter, vous comprenez que j'ai besoin de votre aide, afin de continuer cette œuvre. J'ai fait bien des démarches en vue d'obtenir un financement, mais ni les banques ni les sociétés de crédit n'accordent des financements pour l'édition de livres, cela s'avère être un défi.

À chaque nouvelle demande rejetée, j'ai été tel un homme qui, perdu en plein désert, court après un mirage lui présentant un lac « salvateur », mais en vain. Les répercussions sont que, faute de finances, l'œuvre est en friche.

Néanmoins, j'ai l'assurance que, par la grâce de Dieu, à qui appartiennent l'argent et l'or, ainsi que cette œuvre qu'il m'a confié, ce livre trouvera son public et que vous, qui serez amenés à le lire, ne resterez pas insensibles à cet appel à l'aide que je vous adresse.

Il est vrai que beaucoup en sont venu à vivre en pensant que leurs biens temporels leur appartiennent et n'ont que faire des besoins de l'œuvre du Seigneur. Ceux-là je les invite à lire les paraboles que nous trouvons dans les textes suivants. Voici la première : **« Puis il leur dit : Gardez-vous avec soin de toute avarice ; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.**

Et il leur dit cette parabole : Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant : Que ferai-je ?

Car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens ;

Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années ; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit : Insensé !

Cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il ? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. » [Luc 12 versets 15-21, Bible Louis Segond].

Complétons avec ceci :

« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères.

Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des morts, il leva les yeux; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein.

Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit :

Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. » [*Luc 16 versets 19-25, Bible Louis Segond*].

L'heure n'est plus à tergiverser, si ce livre vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir nourrir les âmes, pour et par le Seigneur. J'ai foi que le Seigneur a un peuple fidèle, qui est présenté comme les 7000 qui, du temps d'Élie, n'ont point fléchi le genou devant Baal et qu'ils lui demeurent fidèles.

Je sais que vous vous ne fermerez pas vos cœurs à cet appel à l'aide, car vous marchez par amour selon que notre Sauveur nous le demande.

Voici ce qui est préconisé : « **Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.** » [*Matthieu 5 verset 42, Bible Louis Segond*].

Complétons avec ceci : « **Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?**

Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité.

Par là nous connaissons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons nos coeurs devant lui » [1 Jean 3 versets 17-19, Bible Louis Segond].

Finissons avec ceci : « **Si l'un de tes compatriotes tombe dans la pauvreté dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu ne lui fermeras pas ton coeur et tu ne lui refuseras pas ton aide.**

Au contraire, tu lui ouvriras ta main toute grande et tu lui prêteras suffisamment selon ses besoins. Garde-toi bien de nourrir dans ton coeur des pensées mesquines et de te dire :

« C'est bientôt la septième année, l'année de la remise des dettes » et, pour cette raison, de regarder ton compatriote pauvre d'un mauvais oeil sans rien lui donner. Car alors, il se plaindrait de toi à l'Éternel et tu porterais la responsabilité d'une faute.

Donne-lui généreusement et non pas à contrecoeur. Et pour cela, l'Éternel ton Dieu te bénira dans tout ce que tu feras et dans tout ce que tu entreprendras. En fait, il y aura toujours des nécessiteux dans le pays : c'est pourquoi, je t'ordonne d'ouvrir toute grande ta main à ton compatriote, au malheureux et au pauvre dans ton pays. » [Deutéronome 15 versets 7-11, Bible Semeur].

Si ce livre où l'un de ceux que je vous offre gratuitement sur mon site vous a touché, faites un geste, aidez-moi à pouvoir continuer à fortifier et aider le plus grand nombre.

J'en appelle donc à votre générosité. Ainsi, si le vôtre coeur vous en dit, vous pouvez m'apporter votre aide en me faisant parvenir vos dons par voie postale à :

*Monsieur Kenny Ronald Marguerite, Impasse py n° 24,
Californie, 97232 Le Lamentin (Martinique).*

Vous avez aussi la possibilité de faire un don sur l'onglet « **Faire un don avec Paypal** » (onglet situé sur l'écran, à gauche pour les ordinateurs et en bas pour les portables) présent sur mon site : **kenny-ronald-marguerite.com**.

4 Présentation du livre *"Inquisitiô (Le message des trois anges), tome IV. La réalité de l'attaque du faux prophète et de l'agneau bestial apocalyptique contre la loi de Dieu et la prophétie"*

En guise d'introduction, je vous dirais que ce livre que vous avez entre les mains présente les œuvres iniques que pratique la religion adventiste du septième jour, ainsi que les plans qui m'ont été inspirés par l'Esprit de Dieu afin de réformer cette religion.

Ce livre est le dernier appel à la repentance que le Seigneur, dans sa grande mansuétude et sa grande miséricorde me donne de présenter à cette religion, à cause des actes pratiqués qui ne le révèrent pas.

Maintenant ces points actés et pour entrer dans le vif du sujet, je vous dirais que dans ces lignes, je vous expose les œuvres de l'Église adventiste du septième jour, qui se présente comme étant la défenderesse de la foi et de la parole de Dieu, mais qui œuvre comme ceux-là mêmes qu'elle condamne.

Mes propos relatifs au caractère inique des œuvres de cette religion pourraient sembler insensés, tellement cette dernière donne au monde l'image d'un lieu où la parole de Dieu est honorée et où nulle œuvre de ténèbres ne demeurent, comme « *des squelettes dans des placards* ».

Nous verrons qu'il en est tout autrement. Je vous démontrerais, au travers des préceptes doctrinaux de l'Église adventiste du septième jour, mis en lumière par la Bible combien ces fondements sont iniques et ne servent pas Dieu, bien au contraire.

Pour vous présenter les grandes lignes des errements de l'Église adventiste du septième jour, il nous faut commencer par les fondations sur lesquelles cette Église a été construite, puis développée pour en venir à ce qu'est, en cette décennie, la base du dogme que professe cette religion.

En préambule, je vous dirais qu'il y a plusieurs décennies de cela le Seigneur a suscité à une « *frêle petite plante* », qu'il a établie de son vivant prophétesse, elle s'appelait *Ellen G. White*.

L'Esprit de Dieu lui a donné de porter, entre autres, le message des trois anges apocalyptiques.

La raison d'être principale de ce message à trois branches est de nous amener à donner Gloire au Seigneur !

Il présente en outre son jugement dont l'heure est arrivée, il appelle aussi l'humanité à la repentance et nous invite tous à rejeter toute doctrine qui n'est pas du Seigneur.

Ce message présente aussi le sort final qui sera réservé à ceux qui rejeteront le Seigneur pour servir des doctrines d'hommes et enfin, il a pour but d'amener la papauté et ses sbires à la déchéance.

Cette humble servante du Seigneur, qu'était *Ellen G. White* a reçu de l'Esprit de Dieu de nouvelles révélations prophétiques, qui présentent les œuvres iniques et cachées de la papauté, et qui sont mises en lumière par le message des trois anges apocalyptique.

Ce faisant, de sa plume elle a laissé des instructions bien précises pour que les adventistes du septième jour ne puissent jamais s'unir à cet être inique, qu'est la papauté. Elle présente aussi l'influence que les papes ont et auront sur les nations, et les organes législatifs qui gèrent le monde, de ce fait *Mme White* de son vivant a exhorté le peuple adventiste du septième jour à ne jamais contracter de telles unions.

Hormis ces instructions et recommandations, elle a laissé une épée, flamboyante et puissante destinée à permettre au monde de connaître le vrai visage de la papauté ainsi que les doctrines iniques que professe l'Église catholique, c'est le livre « *La tragédie des siècles* ».

Malheureusement, en cette génération, d'un revers de la main, le leader adventiste *M. Ted N.C. Wilson* a perverti toutes ces bases instituées par *Mme White*, sur lesquelles la foi adventiste est basée.

Cet homme a renié les fondations de la foi de sa religion, en désavouant le livre « La tragédie des siècles », écrit de la plume d'Ellen G. White. Il est allé jusqu'à demander pardon au pape François parce que 700000 de ces livres ont été distribués lors d'un des passages du pontife en Amérique.

Ted N.C. Wilson a en outre appelé de ses vœux une union entre les adventistes et les catholiques. Il a aussi mis en place des accords avec l'ONU, chose inimaginable jusque-là.

Tout cela peut paraître anodin, et même pour certains dénoter une grande ouverture d'esprit, néanmoins quand on lève le voile des apparences et que l'on plonge les regards sur une réalité de vie, nous comprenons le non-sens du nouveau positionnement de cette religion.

Pour ce faire, je m'en vais vous poser une question :

Peut-on professer à la fois une chose et son contraire.

Exemple : *peut-on à la fois se déclarer contre l'avortement et être pro avortement ?*

Ou encore, peut on à la fois se battre contre les lois qui permettent en Amérique à tout un chacun de posséder une arme et soit même en détenir une ?

Ainsi, la religion adventiste du septième jour, ne peut pas d'un côté décréter que son dogme est basé sur les écrits d'*Ellen G. White* et d'un autre, renier ces enseignements, en pratiquant ce qu'elle a proscrit.

Ainsi, soit l'Église adventiste du septième jour s'émancipe des règles d'*Ellen G. White*, et pratique de nouvelles doctrines, soit cette religion demeure dans ses anciens sentiers et pratique ce que sa défunte prophétesse charismatique a établi.

Pour l'instant, nous sommes loin de ces deux extrêmes, car cette religion en est venue à pratiquer des doctrines bigarrées, qui sont un mélange des enseignements que *Mme Ellen G. White* a laissés et de ceux issus du dogme catholique.

Un exemple concret est la réalité de « *l'Église du reste* », cette religion l'a vécue du temps de *Mme White* qui en tant que prophétesse du Seigneur avait le don de prophétie, qui consiste à ce que le Seigneur parle à un de ses prophètes ou prophétesses en rêves ou en visions.

Mme White a reçu un grand nombre de visions et quelques rêves grâce auxquels elle a guidé le peuple adventiste du septième jour.

Elle a aussi reconnu que l'Esprit de prophétie consiste à ce que Dieu parle à ses prophètes en rêves et en visions.

En opposition à tout cela, des décennies après la mort de Mme White, n'ayant plus de prophètes dans ses rangs l'Église adventiste du septième jour a perverti ces bases.

À leur place ont été institués des préceptes iniques de l'Église catholique qui ont été revus et édulcorés à « la sauce » adventiste du septième jour.

Parmi ces préceptes nous retrouvons le baptême des enfants ou encore la désacralisation des rêves et des visions.

Nous verrons aussi comment au travers de ces baptistères, l'Église adventiste du septième jour ne rend pas un culte à Dieu. Bien au contraire, elle livre, pieds et poings liés, ceux qui vont se faire baptiser.

Incroyable ! Vous verrez à qui et comment.

Nous verrons aussi, qu'alors que cette religion se réclame comme étant la gardienne du sabbat, comment en plein sabbat, elle transgresse le commandement du Seigneur qui demande que « *la main gauche ne puisse pas savoir ce que fait la droite* ».

Je vais aussi vous présenter les œuvres sectaires et hors la loi que l'Église adventiste du septième jour a mises en place et qui lui permet, grâce à des contraintes psychologiques, de dépouiller ses membres de plusieurs millions de dollars par an et cela depuis des décennies, par le biais des dîmes et des offrandes qu'elle les oblige à lui verser.

Tout ce que je viens d'énoncer, je vous le démontrerai au travers des textes bibliques, juridiques, législatives et des doctrines établies par l'Église adventiste du septième jour.

Je poursuivrai en disant que j'ai eu à croiser *l'épée spirituelle* avec cette religion, mais du fait de sa puissance financière et de sa renommée, j'y ai laissé plus que « *des plumes* ».

Ma jeune épouse, à l'époque m'avait mis devant un dilemme, arrêter d'écrire contre cette religion, qui était autrefois la nôtre, ou divorcer.

J'ai choisi de demeurer fidèle au Seigneur.

Les répercussions furent mon divorce et l'éloignement de mon fils que sa mère a emmené vivre à huit mille kilomètres de moi.

*Néanmoins, devenu majeur, il est revenu vers moi depuis environ deux ans et nous réapprenons à nous connaître, mais je ne l'ai pas encore vu physiquement depuis plus de **14, très longues, années...***

Pour finir, pour qu'il y ait équité, je vous présente aussi un résumé de ma vie et vous verrez comment le Seigneur a la capacité de retirer un homme de la déchéance la plus totale pour en faire un de ses serviteurs, l'objectif étant que toute gloire lui revienne à lui seul, le Tout Puissant !